

RÉGIONS



LE DEVOIR, LE JEUDI 3 AVRIL 1997

Ultramar et Desjardins, deux piliers de Lévis

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

La Corporation de développement économique de Pointe-Lévy mise sur l'expansion de son créneau agro-alimentaire, sur l'embauche de 600 ouvriers au chantier naval Davie, sur l'investissement de 12 millions à l'Assurance-Vie Desjardins et sur la voie transcontinentale du chemin de fer à Pintendre.

Lévis n'est pas une banlieue, contrairement à Charny, dit Jean-François Carrier, directeur de la CDEPL et président d'Export Beauce-Appalaches. Il y a 43 000 habitants à Lévis et 22 000 emplois. Il faut dire que Lévis a une formidable locomotive, le mouvement Desjardins, qui y génère à lui seul de 4000 à 5000 emplois.

Même la Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins a son siège social dans la ville du fondateur des coopératives d'épargne et de crédit. La vague de mises à pied annoncée dans les caisses populaires ne touche pas les sièges sociaux à Lévis.

Toutefois, on peut se demander pourquoi le Mouvement Desjardins n'investit pas dans le riche patrimoine de Lévis, pour revaloriser le bord de l'eau notamment. Par exemple, l'usine Loir désaffectée, sur la pointe de l'ancien quai St. Lawrence, pourrait être un lieu de prédilection pour un tel musée des chantiers navals de Lévis, juste devant la maison de Louis Fréchette, et jumelée à un grand café ou à un restaurant de qualité qui attirerait tout Québec.

À côté, la MRC des chutes de la Chaudière a un grand projet industriel à Saint-Romuald avec l'agrandissement de 390 millions d'Ultramar. Et après l'usine de cokéfaction d'Ultramar, une usine de calcination des produits destinés aux alumineries assure la ville riveraine du fleuve et de la Chaudière d'un troisième investissement majeur avant la fin du siècle.

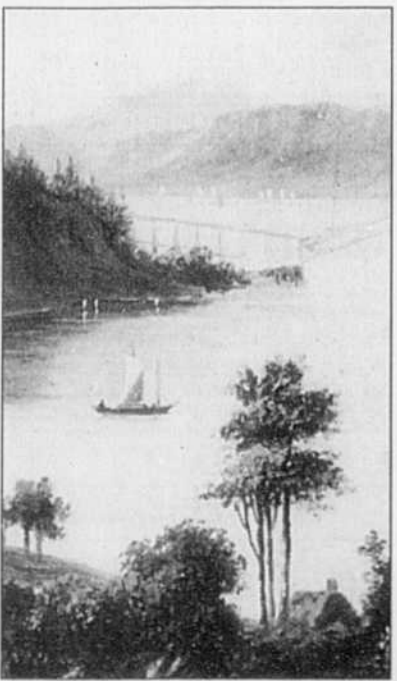
Carole Voyzelle, directrice de la MRC des Chutes, mentionne que la population de Charny est jeune et instruite, que l'industrie de cette ville, sise à deux pas du pont de Québec, est diversifiée du métal à la pétrochimie et au bois, avec 255 usines qui embauchent 3900 ouvriers.

À l'intersection du pont, les centres commerciaux se multiplient et la famille Irving offre aux enchères ses collines boisées tandis qu'à l'ouest, à Saint-Nicolas, il y a encore des vergers, des champs de fraise et une cidrerie, dit-elle.

Pour tous, la grande date, ce sera le 23 avril. Chaudière-Appalaches Exports réunira au Maine une centaine de ses industriels parmi les 1500 entreprises manufacturières de la région de Chaudière-Appalaches pour les mailler avec des entreprises du Maine et de la Nouvelle-Angleterre.

Déjà, cette région détient le plus bas taux de chômage au Québec. Ses 11 MRC visent des transferts technologiques, des distributeurs et des alliances technologiques avec des Américains. C'est la deuxième année d'une telle initiative, mais la première fois que la chose se passe aux États-Unis.

Le plan quinquennal vise à susciter des exportations chez 300 entreprises manufacturières de Chaudière-Appalaches. À titre de comparaison, il y a une centaine d'entreprises manufacturières dans la seule MRC Desjardins, des entreprises qui ont un chiffre d'affaires de un milliard et qui exportent 40 % de leur production.



HISTOIRE DE LEVIS-LOTHIERE
Le pont et le bassin de la rivière Chaudière vers 1838, d'après le peintre William Henry Bartlett.

Le Sault de la Chaudière dynamité ?

Un projet hydroélectrique menace l'intégrité d'un site exceptionnel

Le Sault de la Chaudière est menacé de dynamitage dès l'été prochain. Ce lieu exceptionnel, sis à deux kilomètres de l'embouchure de la Chaudière, a pourtant été préféré aux chutes Montmorency par de nombreux voyageurs et peintres au cours du XIX^e siècle, mais il se voit confronté à un projet de harnachement hydroélectrique qui le réduira à un filet d'eau.

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le projet de centrale hydroélectrique au site des chutes de la Chaudière a été conçu par la compagnie Innergex après que l'ex-ministre des Ressources naturelles, Lise Bacon, eut mis à la disposition de l'entreprise privée ce site exceptionnel dans le cadre du programme des petites centrales en 1993. Mais le projet implique la destruction des quatre cinquièmes des chutes.

C'est pourquoi le Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM) a comparu devant la Commission des biens culturels et demandé à la vice-présidente, Louise Brunelle, ainsi qu'au représentant du ministère de la Culture de Beauce-Appalaches, Fernand Caron, de reconnaître le Sault de la Chaudière en le classant site historique au moment où le Bureau d'audiences publiques en environnement autorise le projet industriel.

Le guide Michelin confère une étoile au site décrit en ces termes:

«Juste avant de se jeter dans le Saint-Laurent, la Chaudière plonge d'une falaise en de spectaculaires chutes de 35 mètres de haut et de 121 mètres de large. Des marches mènent à un pont suspendu. De là, on jouit d'une vue exceptionnelle sur les chutes, en particulier pendant la fonte des neiges au printemps.»

Le Sault de la Chaudière se trouve à moins de trois kilomètres de l'embouchure et est visible de l'autoroute transcanadienne. Ce lieu a un statut de «quasi-parc» depuis 1983 mais on veut le réduire à un «petit parc régional» sans envergure, dénonce le président du GIRAM, Gaston Cadrin. «Or, c'est un lieu identitaire pour la Chaudière et fréquenté par les touristes.»

Le parc Garneau

Un campement abénaquis était situé au pied de ces chutes à la fin du XVIII^e siècle, et les méandres de la rivière mènent au canyon où la Chaudière se jette dans le fleuve, à la marina où se trouvait l'ancien parc Garneau sur deux kilomètres au bord du fleuve. Ce parc a disparu car on a construit des bungalows à Saint-Romuald au bord du fleuve mais il reste possible d'aménager un sentier au bord de la Chaudière, de la chute jusqu'à l'embouchure.

En 1983, le maire de Bernières, Jacques Demers, obtint un parc quasi provincial au bord de la chute mais ce lieu risque d'être concédé aux autorités municipales plutôt que de devenir un parc digne de ce nom, estime le GIRAM. Pourtant, des chutes jusqu'à l'Anse verte, les Abénaquis naviguaient, de Charny à Saint-Nicolas; voilà un site exceptionnel pour un parc provincial aux portes de Québec.

L'exemple du parc de la chute de Rivière-du-Loup paraît révélateur au GIRAM. Une petite centrale avec une passerelle et un belvédère fut construite dans le parc de Rivière-du-Loup mais les citoyens constatent que la chute a perdu sa force.

«Le jour de l'inauguration du parc, au début d'octobre 1996, la ville a même demandé à la compagnie exploitante, Hydro-SNEMO, de relever pour cet événement le débit de la chute», signale le GIRAM dans le mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) qui n'a pas retenu ces représentations en émettant un avis autorisant la centrale. Cet exemple inquiète le GIRAM pour l'avenir de ce qui est le plus beau site sur la Chaudière.

Le précédent de la chute Montmorency

De même, la chute Montmorency fut victime, avant son classement historique, d'équipements d'une pertinence douteuse. «Il a été facile pour le ministère de la Culture de classer, le 15 décembre 1994, la chute et son environnement site historique, une fois que le manoir a été incendié et que cet espace a été aménagé de façon contestable par la SEPAQ», signalait l'organisme.

La maison Montmorency a été le lieu de réunions majeures du conseil des ministres de Jean Lesage notamment sur la nationalisation de l'électricité mais elle a dispa-

ré vers le nord pour les Abénaquis. Quelques colons étaient installés en amont de la chute, mais au sud, c'était la forêt. La rivière Etchemin, à courte distance, était un autre lieu fréquenté par des Amérindiens, les Micmacs et les Malécites, où ceux-ci pêchaient l'anguille et le saumon.

Rébellion au Massachusetts

À partir de 1636, les Anglais devinrent une menace pour les Amérindiens dans les vallées du sud, et en 1675, il y eut rébellion dans les territoires entre le Massachusetts et le Connecticut. Un mouvement d'immigration se dessina et un grand nombre d'Abénaquis s'établirent dans la mission des jésuites à Saint-Joseph-de-Sillery, explique l'historien dans cette publication.

Les jésuites demandèrent au Conseil souverain dirigé par le gouverneur De la Barre de leur concéder un terrain, ce qui fut fait sur la seigneurie de Lauzon:

«En conséquence des ordres du Roy, nous avons auditis pères de la Compagnie de Jésus, concédé et accordé l'espace de deux lieues de terre de front, sur pareille quantité de profondeur le long des deux bords de ladite rivière du Sault de la Chaudière vis-à-vis joignant et au-dessus de l'habitation du dit François de Miville, avec les Isles et Islets que se rencontreront sur la dite rivière, pour estre par lesdits pères distribués aux Abnakis.»

Cette rivière était le chemin naturel



Les chutes de la Chaudière et son panorama magnifique. Ce site devrait être classé, estime le GIRAM. Ci-contre: le Sault de la Chaudière tel que vu en 1803 par un voyageur inconnu qui en fit une aquarelle.

ru dans les flammes et sa réplique paraît bien moderne.

Le GIRAM signale aussi que l'Association touristique Chaudière-Appalaches ne met plus la chute en évidence dans son guide touristique tiré à deux millions d'exemplaires et que l'affluence au parc a diminué de moitié à la suite de cette omission.

LATCA préfère aux chutes de la Chaudière une illustration de motoneige sur sa couverture; pourtant, la région Chaudière-Appalaches couvre la Chaudière et le fleuve Saint-Laurent de Deschailons à Saint-Jean-Port-Joli; mais l'axe du fleuve n'est nullement privilégié. Et à l'intérieur de la brochure, le choix des photos est souvent kitsch, mais c'est vrai également des guides touristiques des autres régions. C'est peut-être la définition de la région Chaudière-Appalaches qui fait problème, tournée vers la Beauce.

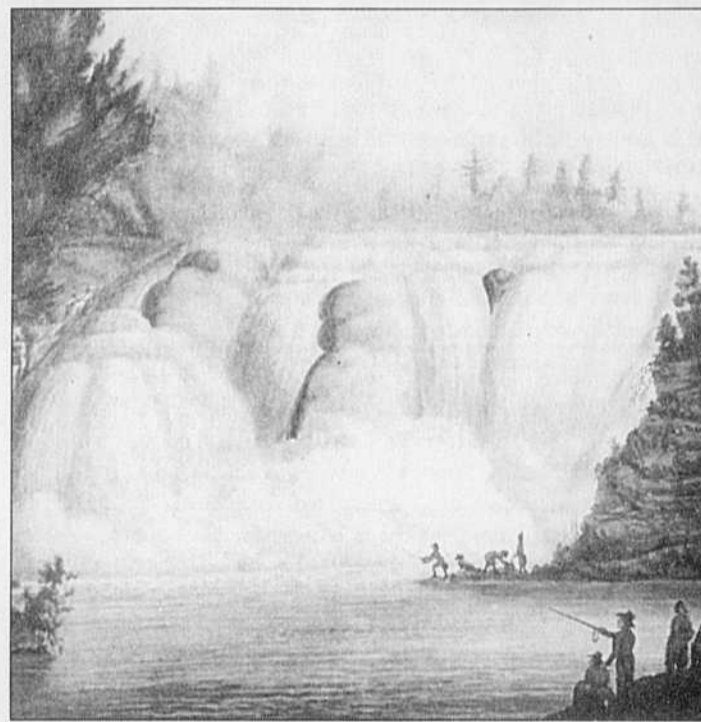
Mini-centrale et grande chute

La compagnie Innergex propose une centrale de 24 mégawatts qui détruira le grand massif rocheux de la chute appalachienne. Une petite centrale de 3,5 MW avait été aménagée en 1901 mais une brèche dans le barrage mena à la destruction de la petite centrale puis à la cession des terrains de la Québec Power le 5 décembre 1973 au ministère du Tourisme pour 60 000 \$.

Cette propriété de 51 hectares fut transformée en halte et parc de plein air avec une passerelle offrant des vues splendides sur les chutes, les rapides et l'aval de la rivière. 800 000 personnes y vinrent l'année de son inauguration.

En 1951, le biologiste et spécialiste de la pêche, Vadim Vladykov, vint fournir une expertise et recommanda au ministre de la Chasse et des Pêcheries, Camille Pouliot, d'établir sur la rivière Chaudière une réserve de pêche sportive, depuis les chutes de Charny jusqu'à l'embouchure. Il écrivait:

«Cette section de la rivière sur quatre ou cinq milles est d'une beauté scénique exceptionnelle; son eau agitée favorise une bonne pêche pour le doré et l'achigan. Cette partie de la rivière constitue une fraysère des plus importantes pour l'esturgeon d'eau douce.»



Une promenade de deux kilomètres

Hormis le fait qu'il surestimerait la distance avant l'embouchure, la proposition de la zone de promenade et de pêche gagne à être réexaminée. Cette rivière remplacerait la rivière Saint-Charles, gâchée pour les Québécois. L'historien Joseph-Edmond Roy écrivait en 1897 dans sa comparaison de la chute Montmorency au Sault de la Chaudière, dans l'histoire de la Seigneurie de Lauzon:

«Ce qui fait le charme principal, c'est la beauté du paysage qui l'encadre, c'est la forme gracieuse de ses colonnes d'eau, c'est l'aspect étrange des rochers contre lesquels elle vient se briser, c'est la solitude et le calme décor au milieu desquels elle roule ses flots tourmentés. Rien de plus pittoresque que cette nature agreste. Rien de saisissant comme le contraste de cette tranquillité et de cette paix parfaite à côté de cette clameur assourdissante.»

Le lieu de repos des Abénaquis, alliés des Français

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le Sault de la Chaudière fut le lieu où s'établirent les Abénaquis venant des vallées des rivières Penobscot et Kennebec sous le Régime français. N'est-ce pas là une raison de préserver ces lieux riches en histoire, se demande Gaston Cadrin, président du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), à la lumière des événements récents.

Ce géographe a examiné l'histoire amérindienne et, en 1984, une brochure intitulée *Le Fleuve et sa rive droite, 1534-1984* a été publiée à l'occasion du 450^e anniversaire de la venue de Jacques Cartier.

Le professeur au cégep de Lévis a dépouillé les actes des Amérindiens dans les presbytères de Saint-Nicolas, de Lévis, de Beaumont et de Saint-Michel-de-Bellechasse, et il a découvert aux Archives nationales à Ottawa que l'on a davantage d'illustrations sur les Amérindiens de la rive sud que sur les Amérindiens de Québec. Il a déniché 180 illustrations à cette occasion.

Champlain fut le premier en 1608 à dessiner une carte des campements amérindiens sur une «pointe fort étroite du côté de Québec», en face de tribus nomades en provenance de la

côte atlantique (les Micmacs) et du versant méridional des Appalaches (les Etchemins de la rivière Saint-Jean).

Rébellion au Massachusetts

À partir de 1636, les Anglais devinrent une menace pour les Amérindiens dans les vallées du sud, et en 1675, il y eut rébellion dans les territoires entre le Massachusetts et le Connecticut. Un mouvement d'immigration se dessina et un grand nombre d'Abénaquis s'établirent dans la mission des jésuites à Saint-Joseph-de-Sillery, explique l'historien dans cette publication.

Les jésuites demandèrent au Conseil souverain dirigé par le gouverneur De la Barre de leur concéder un terrain, ce qui fut fait sur la seigneurie de Lauzon:

«En conséquence des ordres du Roy, nous avons auditis pères de la Compagnie de Jésus, concédé et accordé l'espace de deux lieues de terre de front, sur pareille quantité de profondeur le long des deux bords de ladite rivière du Sault de la Chaudière vis-à-vis joignant et au-dessus de l'habitation du dit François de Miville, avec les Isles et Islets que se rencontreront sur la dite rivière, pour estre par lesdits pères distribués aux Abnakis.»

Cette rivière était le chemin naturel

vers le nord pour les Abénaquis. Quelques colons étaient installés en amont de la chute, mais au sud, c'était la forêt. La rivière Etchemin, à courte distance, était un autre lieu fréquenté par des Amérindiens, les Micmacs et les Malécites, où ceux-ci pêchaient l'anguille et le saumon.

La mission des jésuites prit le nom de Saint-François de Sales sur la rive gauche de la Chaudière, en bas de la chute et à l'embouchure du ruisseau des Grandes Prairies qui traverse Saint-Nicolas, d'ouest en est. Les Abénaquis s'y installèrent de 1687 à 1700 et appelaient la rivière *Kikonteku*, la rivière des champs.

Le gouverneur Denonville encouragea l'immigration des Abénaquis de l'Acadie à la Chaudière. Il écrivait: «Avec le groupe de Sillery, ils nous défendront des Iroquois.» Mais de 1689 à 1697, les Abénaquis de Pentagouët livrèrent une guerre sans merci aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre et en ramenèrent même comme prisonniers à Québec. Le père Bigot écrit que la mission du Sault de la Chaudière comptait 1000 Indiens.

Gaston Cadrain rappelle qu'en 1700, les Abénaquis quittèrent le Sault de la Chaudière pour une concession en bordure de la rivière Saint-François. M. de Callières écrivit alors qu'il voulait établir les Abénaquis de Sille-

ry et de la Chaudière sur la rivière Saint-François, à Odanak, où ils vivent de nos jours, «afin d'y former une barrière contre les irruptions des Iroquois.»

Et en 1713, à la suite de la paix d'Utrecht, Vaudreuil reçut l'ordre de ne plus engager d'Abénaquis pour combattre les Anglais de «Baston» et de la Nouvelle-Angleterre. Une partie de ceux-ci retournèrent alors dans leur pays d'origine mais les frictions ne tardèrent pas à survenir.

Les terres du pays abénaquis

En effet, les terres abénaquises des rivières Kennebec et Penobscot furent vite revendiquées par les Anglais. Les ravages furent alors sanglants de 1721 à 1727 au cœur du pays abénaquis et l'apogée survint lors la destruction du village principal de Narantsoak. En 1754, les Anglais construisirent des forts sur la rivière Kennebec.

Le père Charlevoix décrit les Abénaquis en 1721 «sur le bord de la rivière Saint-François, à deux lieues de son embouchure, dans le lac de Saint-Pierre». Malgré ce déplacement, de nombreux Abénaquis furent enterrés «sur la longue pointe de terre boisée où s'élevait alors l'habitation des Jérémie en face de la rivière de Cap-Rouge»,

écrivit l'historien Joseph-Edmond Roy en 1897.

Un autre historien, J. Maurault, écrivit en 1866: «Pendant que Wolfe bombardait Québec, les Abénaquis allaient de temps en temps faire des escarmouches du côté de la Pointe-Lévy, en passant par Cap-Rouge. Ils faisaient des prisonniers et levaient des chevelures.»

En revanche, Mgr Pontbriand raconte, dans une lettre du 5 novembre 1759, que la mission de Saint-François avait été détruite et qu'une trentaine de personnes avaient été égorgées. Le choc de la Conquête ébranla la nation abénaquis, d'autant plus qu'elle avait combattu avec les troupes perdantes.

En 1760, on comptait 1500 Abénaquis au Canada et il en arriva 500 de l'Acadie. Mais au recensement de 1981, le Québec ne comptait plus que 694 Abénaquis, répartis dans les réserves d'Odanak et de Bécancour. Quant aux Malécites, ils se sont volatilisés.

Gaston Cadrin se demande si la création d'une importante mission au Sault de la Chaudière à la fin du XVIII^e siècle ne devrait pas donner l'occasion de créer un parc provincial sur ces lieux, à proximité du Sault de la Chaudière et avec une promenade jusqu'à l'embouchure.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Augmentation d'un quart à un demi-point

Toutes les banques haussent leurs taux d'intérêt

«Les banques sont gourmandes», reconnaît un économiste

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Banque Royale, la Banque de Montréal et les caisses populaires Desjardins ont emboîté le pas, hier, à la hausse des taux hypothécaires amorcée mardi par la CIBC, la Banque TD, la Banque Scotia et le Canada Trust.

S'appuyant sur un marché obligataire qui pousse les taux à long terme à la hausse, les banques et Desjardins ont profité de l'occasion pour augmenter d'un quart à un demi-point leurs taux hypothécaires selon les différents termes.

Ainsi, le taux pour une hypothèque de 6 mois ouverte est passé de 5,55 % à 5,90 %, tandis que le taux

pour une hypothèque fermée du même terme montait d'un demi-point de pourcentage à 5,3 %. Le terme d'un an fermé passait à 5,55 % (+0,35 %), celui de trois ans fermé, à 6,95 % (+0,40 %) et celui de cinq ans fermé, à 7,65 % (+0,35 %).

Pendant ce temps, la Banque du Canada maintient le cap sur une politique monétaire moins restrictive, refusant d'imiter la Réserve fédérale américaine qui a haussé de 25 points de pourcentage ses taux à court terme la semaine dernière et d'intervenir pour soutenir le dollar qui, après la baisse de mardi l'amenant sous la barre des 72 cents US, a regagné du terrain pour clôturer, hier, à 72,16 cents US.

Le hic, c'est que ce sont les taux

sur les hypothèques, sur les prêts commerciaux et sur les prêts à la consommation qui régissent l'activité économique et non le taux à court terme dicté par la Banque du Canada. «La Banque du Canada est clairement à la traîne du marché. Et le marché impose un resserrement monétaire de facto», a commenté Simon Prévost, économiste du Mouvement Desjardins.

Banques gourmandes

«Les banques sont gourmandes», a reconnu M. Prévost. «Elles ont été lentes à baisser les taux il y a deux ans», quand la Banque du Canada a commencé à desserrer sérieusement l'étai monétaire. «Aujourd'hui, elles sont promptes à

hausser les taux», constate l'économiste.

En dépit de la récente volonté de la Banque du Canada de maintenir une politique monétaire favorable à la croissance, l'influence des banques sur l'économie réelle peut taxer l'ensemble de l'économie. «Nous allons être privés d'un peu des bénéfices liés à notre bas taux d'inflation», prévoit M. Prévost.

Les turbulences qui poussent à la hausse les taux sur le marché obligataire américain ont de fortes répercussions au Canada.

«On est moins indépendants des États-Unis qu'on ne le croyait. C'est malheureux, mais c'est comme ça», a fait observer M. Prévost.

Mais une hausse modérée des

taux américains faisait déjà partie des scénarios sur lesquels les prévisions des économistes sont basées. Ainsi, l'économiste du Mouvement Desjardins, même s'il est moins optimiste qu'il y a quelques mois, maintient sa prévision d'une croissance d'environ 3,5 % au Canada en 1997. Mais, selon lui, la Banque du Canada, qui elle table sur une croissance de 4 %, n'aura d'autre choix que d'imiter la prochaine hausse décrétée par la Réserve fédérale américaine. «Ça m'étonnerait que la croissance baisse en bas de 3 %», estime-t-il toutefois.

L'économiste de la Banque Nationale, Dominique Vachon, croit, pour sa part, que la Banque du Canada «n'augmentera pas automatiquement» son taux directeur pour imiter

la Réserve fédérale si cette dernière procède à une autre majoration des taux à la fin mai. Certes, il y a des risques que la Banque du Canada, sous la pression des marchés, doive suivre son pendant américain comme en 1994. «Mais il y a davantage de facteurs» qui militent à l'encontre de ce scénario.

D'une façon générale, les gouvernements sont moins endettés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a trois ans, ce qui diminue les pressions sur les taux dans les marchés obligataires. En outre, les marchés ont vu un «geste préventif» dans la hausse des taux décrétée par la Réserve fédérale plutôt qu'un signe de «surchauffe de l'économie», a fait valoir Mme Vachon.

Surchauffe des ordinateurs pour une deuxième journée de suite

La frénésie autour de Bre-X chamboule la Bourse de Toronto

Des géologues autrefois à l'emploi de Bre-X mettent en doute la théorie de la manipulation des échantillons

PRESSE CANADIENNE
ET WALL STREET JOURNAL

Toronto — La frénésie autour du titre de Bre-X a été encore trop forte pour les ordinateurs de la Bourse de Toronto, hier. Pour une deuxième journée de suite, la bourse a dû suspendre les transactions sur l'action de la minière de Calgary.

Alors que la plus importante place financière au pays faisait face à une «situation extraordinaire», l'inquiétude naissait chez les observateurs face aux problèmes d'information de l'institution de Bay Street.

Un très fort volume de 11,7 millions d'actions Bre-X ont changé de main en une heure et 40 minutes, le matin, avant que la direction du TSE décide de suspendre la cotation de Bre-X.

À la Bourse de Montréal, le titre qui faisait saliver pour un gisement d'or en Indonésie a fermé la séance à 3,15 \$, soit environ au même niveau qu'en Alberta et sur le réseau de cotations Nasdaq aux États-Unis. Ces trois places ont vu se transiger un total de 18 millions d'actions de Bre-X.

Plusieurs de ces transactions étaient de l'ordre de cen-

taines de pièces, indiquant que de petits investisseurs miment encore sur ce titre.

Depuis une semaine, Bre-X n'a pu expliquer pourquoi les tests d'une autre minière n'ont pas confirmé les siens qui, aux plus beaux moments, situaient le potentiel de Busang à 71 millions d'onces d'or. Un analyste indépendant a quant à lui donné à entendre que cette estimation pouvait être exagérée.

Un avertissement

Pour leur part, les dirigeants du TSE ne savaient pas quand au juste ils pourraient réinscrire l'action Bre-X parmi les cotations.

Mardi, un volume sans précédent d'achats et de ventes sur Bre-X avait pour un moment causé un arrêt complet des transactions à la Bourse torontoise. Le système avait subi deux défaillances semblables, jeudi dernier, également à cause de la frénésie entourant Bre-X.

Mais la direction a affirmé, mardi, que l'incident ne pouvait «nullement être qualifié de souillure» à la réputation du TSE.

Pour certains analystes, cependant, ces problèmes re-

présentent un lourd embarras pour la place qui traite 85 % du mouvement de valeurs mobilières au Canada.

«Ce sont des circonstances extraordinaires», a noté Gene McBurney, de Griffiths McBurney. Mais puisque ce sont des circonstances extraordinaires, cela ne devrait justement pas arriver.

«Il ne serait pas utile d'infliger un blâme. La vraie question porte plutôt sur ce qui est fait pour régler ces problèmes.»

Pour beaucoup d'analystes, c'est là un avertissement à toutes les bourses pour qu'elles vérifient la capacité de leur système informatique. Justement le Toronto Stock Exchange est en train de remplacer son système, qui date de 20 ans.

Manipulation

Par ailleurs, les dirigeants de Bre-X Minerals ont peut-être l'habitude de mousser leurs découvertes minières, mais jamais ils n'auraient été jusqu'à manipuler des échantillons afin de gonfler la valeur de leurs concessions aurifères indonésiennes, affirment des géologues ayant collaboré avec la compagnie canadienne.

Selon certains membres de l'industrie minière, il est fa-

cile de falsifier des échantillons afin d'accroître de façon artificielle la valeur d'une mine d'or. Toutefois, ceux-ci croient qu'il était techniquement impossible pour Bre-X de se résoudre à une telle opération sans le soutien d'une importante équipe, la compagnie de Calgary ayant extrait des centaines d'échantillons de la mine de Busang.

Les actions de Bre-X ont été au cœur de secousses boursières sur les marchés nord-américains, cette semaine, après que la compagnie eut rendu publics les résultats d'essais menés par une firme indépendante. Selon cette dernière, l'importance du gisement, qu'on disait contenir entre 71 et 200 millions d'onces d'or, pourrait avoir été exagérée.

Pour sa part, le partenaire américain de Bre-X à Busang, Freeport-McMoRan Copper and Gold, a indiqué que ses efforts de forage initiaux n'avaient révélé que des quantités d'or «négligeables».

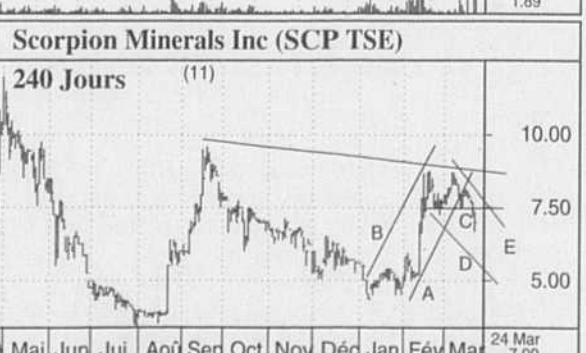
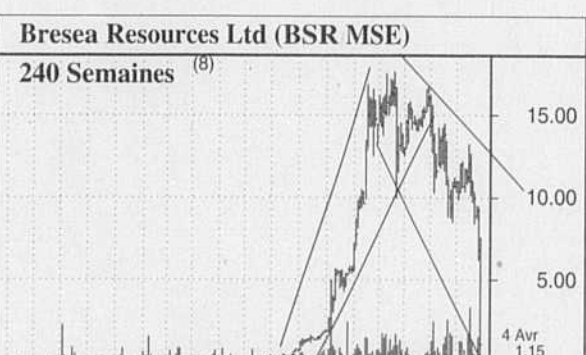
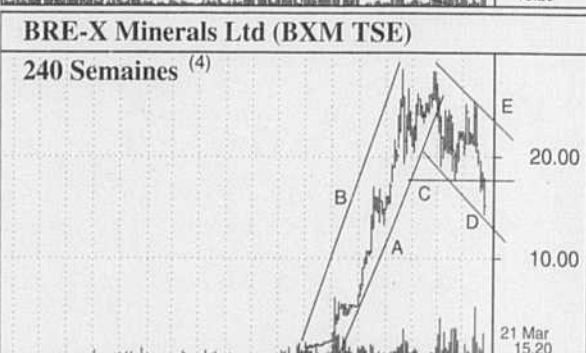
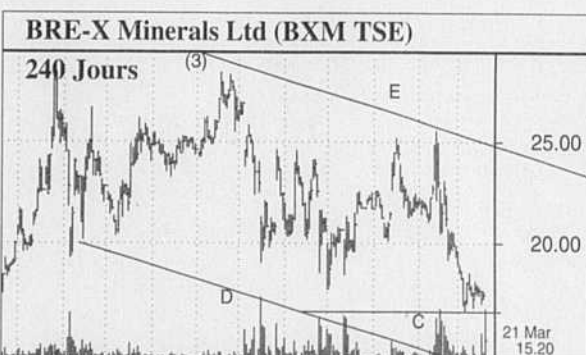
On se demande encore comment on pu se tromper de la sorte des géologues d'expérience, dont les travaux font l'objet de vérifications de laboratoires indépendants et sont surveillés de près par les plus grands spécialistes nord-américains.

COUP D'ŒIL BOURSIER

L'analyse technique le disait

MICHEL CARRIGAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Tant au niveau des marchés que du phénomène Bre-X, les signaux techniques étaient là. Juste avant mes vacances, j'ai démontré le revirement baissier de tous les secteurs. Le couloir haussier AB était interrompu. L'indice industriel américain (1) et le TSE 300 (2) se déplaçaient vers leur support C pour la deuxième fois et, un à un, chacun des secteurs a décroché en zone baissière. Le marché tente de se ressaisir depuis trois jours, mais l'humeur demeure très mauvaise. Encore hier, pratiquement tous les secteurs ont connu une forte pression de vente et semblent prêts pour une autre plongée. Dans le cas de Bre-X et des compagnies affectées par cette dernière, les signaux techniques baissiers étaient nettement présents avant la forte dégringolade. C'est que les premiers à apprendre la chose se sont empressés de vendre. Le graphique quotidien (3) de Bre-X, déjà en tendance baissière DE en date du 21 mars, passait sous un important support (C) sur un très fort volume signifiant que beaucoup d'investisseurs prenaient la poudre d'escampette. Le graphique hebdomadaire (4) montrait bien que c'était l'autre versant de la montagne qui se dessinait. Personne ne pouvait toutefois prédire une si forte chute (graphique 5). Bresea Ressources, en date du 21 mars (graphique 6), montrait aussi un fort signal baissier brisant un quatrième support (C) sur un très fort volume. Le graphique 7 montre la suite. Le graphique hebdomadaire (8) de Bresea montre que, tout comme pour Bre-X, le mouvement n'était que le prolongement d'une tendance baissière descendant de l'Everest. Il en fut exactement de même pour le graphique (9) du titre de Minorca en date du 21 mars. Le graphique 10 du même titre, en date du 2 avril, prouve que, lorsque de tels signaux négatifs se présentent, il faut agir. Le titre de Scorpion Minerals Inc (graphique 11), aussi relié à Bre-X, a été plus lent à réagir puisqu'il a décroché le 24 mars seulement. Ne vous y trompez pas. Ce graphique montre le phénomène juste avant la dépression. Le titre est aujourd'hui à moitié prix, autour de 3,60 \$. Soyez calmes, mais pas naïfs. Protégez-vous, le marché pourrait rechuter encore.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	19320	2940.68	-47.96	-1.6
XCB:Bancaire	6086	4507.81	-23.97	-0.5
XCO:Hydrocarbures	3537	2348.67	-36.52	-1.5
XCM:Mines et métaux	6979	3138.54	-32.04	-1.0
XCF:Produits forestiers	1323	2648.61	-5.89	-0.2
XCI:Bien d'Équipement	3957	2762.81	-45.48	-1.6
XCU:Services publics	2914	2698.87	-19.81	-0.7

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	18017	309.63	-4.39	-1.4
TSE 100	*	352.61	-3.85	-1.1
TSE 200	*	362.11	+0.01	0.0
TSE 300	59243	5849.14	-51.23	-0.9
Institutions financières	5979	5869.88	-31.37	-0.5
Mines et métaux	3010	5285.30	-75.11	-1.4
Pétroliers	9314	6316.22	-64.47	-1.0
Industrielles	7721	3835.81	-45.88	-1.2
Aurifères	19187	9609.91	+22.00	0.2
Pâtes et papiers	4974	4562.94	+7.82	0.2
Consommation	1482	9366.30	-112.88	-1.2
Immobilières	143	2333.67	+0.87	0.0
Transport	1071	6595.16	-76.15	-1.1
Pipelines	700	5005.68	-37.66	-0.7
Services publics	1650	4483.33	-50.28	-1.1
Communications	1293	10179.14	-204.77	-2.0
Ventes au détail	1192	4943.36	-16.58	-0.3
Sociétés de gestion	1520	7201.46	-142.26	-1.9

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	22942	1152.25			+8.37	0.7
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	47031	6517.01			-94.04	-1.4
20 Transports	9557	2352.77			-7.08	-0.3
15 Services publics	6414	217.79			-0.84	-0.4
65 Dow Jones Composé	63003	2046.46			-20.75	-1.0
Composite NYSE	*	395.37			-4.43	-1.1
Indice AMEX	*	677.31			-8.71	-1.3
S&P 500	*	790.50			+1.43	0.2
NASDAQ	*	1201.00			-15.93	-1.3

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
BRE-X MINERALS	11770	4.15	3.00	3.20	-0.65	-16.9
NORTHSTAR ENERGY	2412	14.00	13.90	14.00		
TIMBERWEST FOREST	2200	21.30	21.00	21.20	-0.05	-0.2
SNC-LAVALIN GRP A	1910	15.45	14.55	15.20	-0.15	-1.0
BEMA GOLD CP	1849	10.70	10.10	10.30	+0.70	7.3
MINORCA RES INC	1389	1.97	1.78	1.89	+0.24	14.5
TECK CP B	1282	30.50	28.65	29.15	-1.35	-4.4
CDN PACIFIC LTD	1246	33.40	32.50	32.55	-0.80	-2.4
CDN IMPERIAL BK	1019	32.10	30.35	31.45	-0.35	-1.1
PLACER DOME INC	972	25.25	24.75	25.05	+0.30	1.2

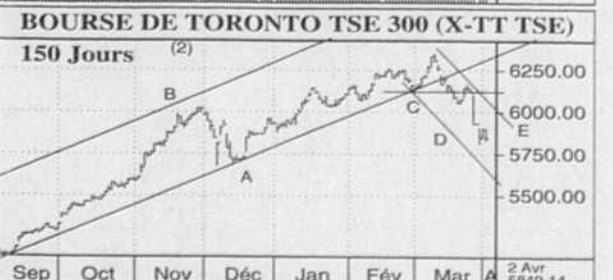
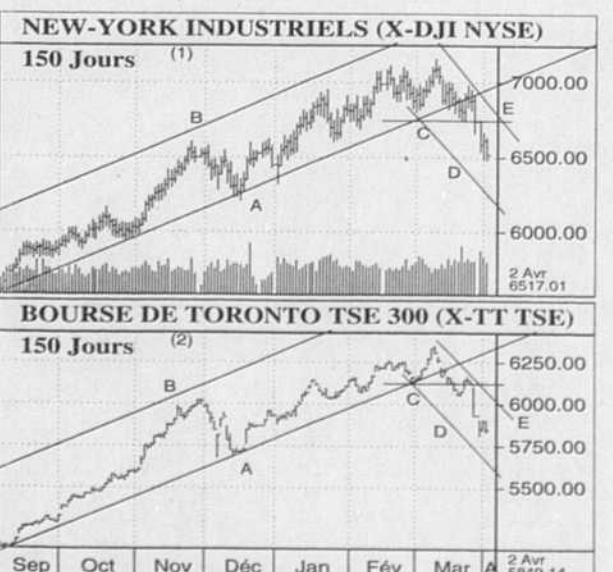
	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
BRE-X MINERALS	6152	4.20	2.85	3.15	-0.35	-10.0
BRESEA RES LTD	4502	1.94	1.35	1.38	-0.16	-10.4
LITHOS CP	1563	1.60	1.11	1.50		
NOVA CP	848	11.30	11.10	11.20	-0.10	-0.9
MINORCA RES INC	782	1.97	1.77	1.89	+0.22	13.2
SODISCO-HOWDEN	676	0.10	0.10	0.10		
ROYAL BANK OF CANADA	410	54.30	53.30	53.90	-0.20	-0.4
BARRICK GOLD CP	365	33.95	33.20	33.50	+0.20	0.6
DENISON MINES LTD	351	0.37	0.35	0.36	+0.01	2.9
CDN IMPERIAL BK	350	32.10	30.50	31.45	-0.40	-1.3

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi 8 avril 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :

(514)392-1366
<http://www.decisionplus.com>



ÉCONOMIE

EN BREF

Dale-Parizeau: achat accepté

(PC) — La compagnie d'assurances Sodarcac a indiqué hier que sa filiale Dale-Parizeau International (DPI) avait accepté une offre d'achat par les gestionnaires actuels, Robert LaGarde et Jean-Charles Massicotte. DPI est une société de courtage présente au Québec, en Ontario et dans les Maritimes. Dans une communiqué, Robert Parizeau, président de Sodarcac, souligne que la transaction est «fort importante pour le repositionnement stratégique de Sodarcac ainsi que pour les dirigeants et le personnel qui ont bâti cette division».

Radiomutuel: profits en hausse

(PC) — Durant les six mois achevés le 23 février, le diffuseur Radiomutuel a réalisé un bénéfice net de 1,33 million, en hausse sur celui de 716 000 \$ dégagé durant la même période un an plus tôt. Les revenus semestriels ont atteint 28,89 millions, contre 26,98 millions lors de la période complétée en février 1996, indique un communiqué de la société qui exploite des radios AM et FM et la chaîne câblée Musique Plus.

Bénéfice en baisse chez Axa

(PC) — En 1996, la compagnie d'assurance Axa Canada a amassé un bénéfice net de 42,9 millions, en baisse sur le profit de 49,1 millions obtenu en 1995. D'après un communiqué de la filiale d'un groupe français, «la morosité de l'économie et un nombre sans précédent de sinistres reliés aux catastrophes naturelles» a pesé sur les résultats de l'exercice. Les primes directes émises par Axa Canada ont atteint une valeur de 1,03 milliard contre 1,05 milliard lors de l'exercice précédent.

North acquiert des actions de IOC

La compagnie North Limited a finalisé le 1^{er} avril l'acquisition de 59,3 % des actions de la Compagnie minière IOC auparavant détenues par Bethlehem Steel et National Steel. North a payé 230 millions US pour faire l'acquisition d'un intérêt majoritaire dans IOC. Selon les conditions d'acquisition, Bethlehem et National vont continuer d'acheter des boulettes de l'IOC en vertu de contrats existants et ont convenu de deux nouveaux contrats d'achat de boulettes, chacun totalisant 500 000 tonnes annuellement. Le premier de ces deux contrats débute le 1^{er} janvier 1998 et s'échelonne sur une période d'environ 14 ans. Le second contrat, qui est conditionnel à la réouverture de l'usine de bouletage de Sept-Îles, s'étend sur une période d'environ 10 ans.

Don d'un avion

Pratt & Whitney remettra un avion Learjet 36 à l'École nationale d'aéro-technique lundi prochain dans le cadre d'une cérémonie, place de la Savane à Saint-Hubert. Ce don sera fait par le vice-président, Centres de service, de Pratt & Whitney, Jean Colpin, à la Fondation du Collège Édouard-Montpetit.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↓ -48,58 2940,68	↓ -51,23 5849,14	↓ -94,04 6517,01
dollar canadien or		
↑ +0,18 72,16 ¢US	↓ -2,40 359,20 \$US	

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3304
Allemagne (mark)	0,8271
Australie (dollar)	1,1298
Barbade (dollar)	0,7103
Belgique (franc)	0,04121
Bermudes (dollar)	1,4057
Brésil (real)	1,3492
Caribbes (dollar)	0,5291
Chine (renminbi)	0,1732
Espagne (peseta)	0,01018
États-Unis (dollar)	1,3858
Europe (ECU)	1,6622
France (franc)	0,2457
Grèce (drachme)	0,005521
Hong Kong (dollar)	0,1848
Inde (roupie)	0,0408
Italie (lire)	0,000865
Jamaïque (dollar)	0,0441
Japon (yen)	0,01124
Mexique (peso)	0,1891
Pays-Bas (florin)	0,7608
Portugal (escudo)	0,008612
Royaume-Uni (livre)	2,2782
Russie (rouble)	0,00249
Singapour (dollar)	0,9862
Suisse (franc)	0,9874
Taiwan (dollar)	0,0519
Venezuela (bolivar)	0,00299

Pâtes et papiers

Alliance et Cartons Saint-Laurent acquièrent des usines aux États-Unis

Par le plus pur des hasards, deux compagnies dont le siège social est à Montréal annoncent une importante acquisition dans le sud-est américain, qui permet à chacune de doubler sa taille. Voilà un phénomène nouveau dans le monde des pâtes et papiers qui nous réservera sans doute plusieurs autres surprises dans les mois à venir.

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Après Produits forestiers Alliance, qui a fait l'acquisition la semaine dernière de l'actif de Coosa Pines en Alabama, au coût de 840 millions \$ CAN, voilà maintenant Cartons Saint-Laurent, une autre papetière d'ici, qui vient de conclure une entente de principe en vue d'acquérir Chesapeake Corporation à West Point, en Virginie, au coût de 508 millions \$ US.

Cette acquisition, qui sera possible grâce à une émission publique de 300 millions \$ US, devrait être close vers le 10 mai. Cartons Saint-Laurent, qui possède actuellement trois usines de fabrication à La Tuque, Matane et Thunder Bay, ainsi que six autres usines de transformation au Canada et aux États-Unis, ajoutera alors à son actif une usine de pâtes et papiers et quatre usines de cartonnage ondulé; ces cinq usines fournissent du travail à 1750 personnes. Cartons Saint-Laurent a déjà 1800

employés, des revenus de 424 millions et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement de 34,6 millions. Chesapeake a déclaré des revenus de 412 millions en 1996 et un bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement de 47 millions. En somme, par cette acquisition, l'entreprise va doubler son actif et ses revenus.

Les similitudes dans cette transaction et celle d'Alliance, annoncée la semaine dernière et qui a du reste fait l'objet d'une longue conférence de presse hier matin, sont frappantes. En fait, on peut établir une comparaison entre Alliance et Cartons Saint-Laurent dès leur début respectif. Alliance a été créée en mai 1994 à partir d'actifs provenant de Domtar; Cartons Saint-Laurent est née en juin 1994 à partir d'actifs provenant d'Avenor. Les deux sociétés sont publiques et non contrôlées par un important actionnaire majoritaire; de 75 à 85 % de leurs actions sont détenues par plusieurs institutions, dont 75 % par des institutions canadiennes.

Pure coïncidence

C'est évidemment par pure coïncidence que ces acquisitions de sociétés du sud-est des États-Unis annoncées arrivent presque en même temps. Qui plus est, chacune va ainsi doubler son actif et, dans les deux cas, les revenus totaliseront près de un milliard. En outre, les modalités de financement se ressemblent beaucoup.

Alliance a déjà procédé à la clôture d'une émission publique de 21 millions d'actions qui lui ont laissé une valeur nette de 552 millions \$ CAN, le reste de l'acquisition étant financé par un crédit bancaire de 278 millions. Cartons Saint-Laurent financera son acquisition par une dette bancaire de 225 millions \$ US et une émission de 300 millions.

Alliance s'engage à fournir au vendeur, Kimberley-Clark, la plus grande partie de la pâte bouffante produite dans ses usines de Coosa Pines. Kimberley-Clark a choisi de concentrer ses activités dans les produits de consommation. Pour sa part, Cartons Saint-Laurent s'engage à fournir, au prix du marché, pendant 5 ans, un volume important de produits de carton-caisse consommés dans les usines de cartonnage ondulé de Chesapeake qui ne sont pas in-

cluses dans la transaction.

Commentaires semblables

Les présidents des deux sociétés ont d'ailleurs fait des commentaires fort semblables. Pierre Monahan, président et chef de la direction d'Alliance, a dit ceci: «Cette acquisition sera bénéfique pour nos actionnaires. Elle colle très bien à notre stratégie de croissance et représente une excellente opportunité sur le plan stratégique». Jay J. Gurandiano, président et chef de la direction de Cartons Saint-Laurent, a pour sa part indiqué que «cette acquisition correspond parfaitement à [leur] stratégie qui consiste à se concentrer sur [leurs] activités fondamentales, et [qu']elle créera une valeur ajoutée significative pour les actionnaires».

Michael Hanley, vice-président aux finances chez Cartons Saint-Laurent, constate les similitudes entre ces deux sociétés et il voit dans ces transactions prises séparément et sans consultation aucune «une tendance à la consolidation» dans l'industrie des pâtes et papiers.

En conférence de presse, M. Monahan a mentionné que les fusions sont devenues un phénomène avec lequel il faudra apprendre à vivre. Paradoxalement, en doublant son actif,

ses revenus et sa masse critique, Alliance devient plus vulnérable aux tentatives de prises de contrôle, tout simplement parce qu'elle devient une entreprise plus intéressante. Par exemple, avec la moitié de son actif au Canada et l'autre moitié aux États-Unis, l'entreprise peut beaucoup mieux se protéger contre les variations du taux de change. Il en va de même pour Cartons Saint-Laurent.

Comment le président d'Alliance réagirait-il devant une offre d'acquisition? «Nous travaillons dans l'intérêt des actionnaires et nous sommes des gestionnaires professionnels.» Nul doute que le président de Cartons Saint-Laurent aurait donné une réponse assez proche de celle-ci.

Pour l'instant, Alliance va digérer son acquisition qui fait porter son taux d'endettement de 10 à 30 % de l'avoir des actionnaires. Dans le cas de Cartons Saint-Laurent, le ratio passera à 42 %, comparativement à 35 % au 31 décembre 1996.

Il n'est évidemment pas question, dans l'immédiat, pour ces entreprises, de jeter un coup d'œil du côté de Repap, comme l'a fait Avenor sans succès, puisque ses actionnaires ont refusé de suivre, et comme le fait présentement Domtar, qui, semble-t-il, considère faire une offre formelle pour les actions de Repap. De toute évidence, tout n'a pas fini de bouger dans l'univers des pâtes et papiers.

Avenir de l'aéroport de Dorval

Une coalition fonde beaucoup d'espoir sur le jugement de la Cour d'appel

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Moins d'une semaine avant que la Cour d'appel n'entende la requête d'Aéroports de Montréal (ADM), une coalition d'organismes représentant le monde des affaires et des travailleurs de l'industrie du transport aérien réaffirme haut et fort qu'il faut concentrer à tout prix les correspondances avec les vols internationaux à Dorval.

Bien que le porte-parole du groupe, Jean Lapointe, ait déclaré hier en conférence de presse que cette sortie publique ne visait pas à influencer les trois juges de la Cour d'appel, il n'en demeure pas moins que le moment était drôlement bien choisi pour accroître du moins la pression sur les trois magistrats.

Lundi prochain, ces derniers entendront ADM qui tentera de prouver qu'elle avait bel et bien le pouvoir de modifier la vocation des aéroports de Mirabel et Dorval, soit la concentration des correspondances avec les vols internationaux à Dorval. Et vu la complexité du dossier, les juges pourraient prendre plusieurs semaines pour rendre leur décision.

Avis d'un analyste torontois

Invité par la coalition à dresser un bilan de la situation, Jacques Kavafian, de la firme torontoise Capital Research Corporation, présenté comme un analyste indépendant spécialiste des questions relatives au transport aérien, a expliqué que Montréal est «perdante» avec un système aéroportuaire divisé, parce qu'elle n'arrive pas à attirer une clientèle suffisante pour alimenter les transporteurs aériens.

Si les Montréalais ne corrigent pas le tir rapidement, a-t-il prédit, la métropole va encore perdre davantage dans un contexte de forte concurrence comme celui qui s'annonce avec l'Open Sky (déréglementation du transport aérien entre les États-Unis et le Canada), en mai prochain.

Aux départs des transporteurs Canadien international, Air India, Swissair et Lufthansa, pourraient s'ajouter ceux des Air Italia, British Airways et KLM. «Ceux qui s'opposent au projet devront en porter le blâme», a-t-il dit.

Toutefois, un jugement favorable à ADM pourrait, selon lui, permettre à Montréal de ramener dans son giron les transporteurs qui ont déjà quitté la région de Montréal, faute de clientèle suffisante pour assurer leur rentabilité.

Qui plus est, les travaux d'agrandissement qui débiteront sous peu à l'aéroport Pearson de Toronto pourraient permettre à Montréal de profiter de la situation pour attirer davantage la clientèle en correspondance durant les six prochaines années.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le commandant Jean-Marc Bélanger, de l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC), songeur, quelques minutes avant le début de la conférence de presse de la coalition en faveur de Dorval.

Les politiciens s'en lavent les mains

La coalition, composée entre autres de l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC), de l'Association des gens de l'air du Québec (AGAQ) ainsi que des agents de bord, met beaucoup d'espoir dans le jugement que rendra sous peu la Cour d'appel.

Elle ne se fait cependant plus d'illusion sur une éventuelle intervention du gouvernement fédéral dans cette affaire, à l'approche de la prochaine élection fédérale, comme l'a expliqué M. Lapointe. A vrai dire, libéraux comme bloquistes ne voudront pas prendre le risque de livrer bataille sur un terrain qui pourrait leur faire perdre de précieux votes. Laissons les tribunaux trancher, quoi!

Wall Street a encore perdu près de 100 points

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Wall Street a encore perdu près de 100 points hier pour retomber à son plus bas niveau depuis le 2 janvier en raison de nouvelles déclarations d'un responsable américain accentuant les inquiétudes sur une poursuite de la remontée des taux d'intérêt.

Dans un marché toujours très volatil, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes, qui avait réussi de justesse mardi à gagner près de 30 points, a repiqué du nez hier, finissant en recul de 94,04 points, soit une perte de 1,42 %, à 6517,01.

Cette nouvelle baisse, et les 300 points déjà perdus depuis jeudi dernier, portent à 8 % la correction enregistrée par rapport au record de 7085,16 établi le 11 mars. Une correction traditionnelle est représentée par 10 % de pertes, selon les analystes. Wall Street avait déjà subi une correction partielle de 7 % l'été dernier avant de se redresser et d'établir 23 records avant la fin de l'année.

À Wall Street, la volatilité est restée de mise hier, avec un écart de 110 points entre les deux extrêmes du Dow Jones. Et les analystes s'attendent à ce que cela continue. Le temps d'aller chercher un café et tout change, avait remarqué récemment un opérateur.

Les opérateurs ont réagi dès le début de la journée à des propos de Laurence Meyer, un des gouverneurs de la Réserve fédérale (Fed). Celui-ci a estimé, dans un article paru hier dans le Washington Post, que «l'économie (américaine) est réellement solide».

Ce commentaire renforce les inquiétudes sur de nouvelles hausses des taux directeurs américains, après le premier relèvement depuis deux ans décidé mardi dernier par la Fed. La prochaine réunion du comité monétaire de la Fed aura lieu le 20 mai.

Selon Ken Ducey, courtier chez BT Brokerage, les investisseurs s'attendent à un nouveau resserrement des rênes du crédit dès la réunion de mai du comité monétaire de la Fed.

Alliance entre PGPC et une filiale d'Enron

LE DEVOIR

La compagnie Pétrole et gaz Pétro-Canada (PGPC) a signé dernièrement un protocole d'entente avec Enron Capital & Trade Resources Canada Corp., filiale de Enron Corp., pour améliorer ses activités de commercialisation du gaz naturel en Amérique du Nord.

Cette alliance établit un lien entre le deuxième producteur de gaz naturel en importance au Canada et un chef de file dans le domaine de la commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord. PGPC continuera de gérer de façon active son portefeuille de gaz naturel tout en ayant accès à l'expertise de Enron relativement à la commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord de même qu'à ses compétences en matière de systèmes de gestion des risques et de gestion de portefeuille.

PGPC conservera le contrôle de ses volumes de gaz naturel, de l'établissement des prix de vente et des relations avec la clientèle, et maintiendra ses engagements relatifs aux gazoducs.

Technologies de l'information

CGI acquiert CDSL Holdings Avec cette acquisition, CGI comptera 2500 employés et aura au delà de 1800 clients

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Une nouvelle acquisition au coût d'environ 36,5 millions permettra au Groupe CGI d'atteindre un revenu annualisé de 260 millions. La transaction effective au 1^{er} avril porte son carnet de commandes à plus de 400 millions.

Cette transaction découle d'une entente avec The Co-operators Group Ltd pour l'acquisition de 100 % de CDSL Holdings Ltd. L'entente, qui est sujette aux approbations réglementaires habituelles, comporte en outre un contrat en vertu duquel CGI fournira au groupe vendeur des services en technologies de l'information pour une valeur de 100 millions au cours des cinq prochaines années, avec une option de renouvellement pour les cinq années subséquentes.

The Co-operators Group, qui possède 80 % de CDSL, a décidé de se retirer des technologies de l'information afin de se consacrer entièrement à son domaine d'activité principal, les assurances, ainsi qu'à sa participation de 20 % dans Credit Union Central de Saskatchewan, dans CUMIS Insurance et diverses caisses d'économie en Ontario.

«Cette acquisition renforce la position de CGI à titre de plus important fournisseur indépendant au Canada en services de technologies de l'informa-

tion. Nous sommes très heureux de cette acquisition qui améliore de façon significative notre position en impartition, le segment du marché qui connaît la plus forte croissance au Canada», a déclaré Serge Godin, président du conseil et chef de la direction de CGI.

CGI versera 16 millions en argent comptant, plus 200 000 actions subalternes classe A et 745 000 actions privilégiées de premier rang au prix de 23,50 \$. Tout cela donne un prix de 36,5 millions au moment de la transaction.

CGI a généré des revenus de 122 millions au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 1996, alors que CDSL en déclarait pour 79 millions au 31 décembre. A partir des résultats du dernier trimestre, les deux entreprises affichent un revenu annualisé combiné de 260 millions. CDSL traite environ 75 % des transactions électroniques générées par les caisses d'économie canadiennes à l'extérieur du Québec. Elle fournit des solutions et ses services à environ 300 institutions financières desservant plus de deux millions de clients, en plus d'offrir des services de commutation par le truchement de plus de 15 000 appareils, dont 850 guichets automatiques.

Après l'acquisition de CDSL, CGI comptera 2500 employés et aura au delà de 1800 clients au Canada et ailleurs dans le monde.

«Je peux appeler le samedi? C'est pratique!»



Vous avez des questions au sujet de votre déclaration de revenus, et c'est samedi? Pas de problème! Vous pouvez maintenant nous appeler de 9 h à 13 h.

N'hésitez pas : ayez vos documents à la portée de la main et appelez-nous, même le samedi!

Jusqu'au 26 avril 1997
de 9 h à 13 h

Service en français : 1 800 959-1973
Service en anglais : 1 800 959-1971

Vous pouvez aussi utiliser notre Système électronique de renseignements par téléphone (SERT). Consultez votre trousse d'impôt pour plus de renseignements sur le SERT.

Revenu Canada

Canada

Téléphone: 985-3344

AVIS PUBLICS

Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Avis public

Ville de Montréal

Service du contentieux

Avis de présentation d'un projet de loi d'intérêt privé

AVIS est par les présentes donné que la Ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec...

- 1° d'accorder au conseil municipal le pouvoir de remplacer un membre du comité exécutif; 2° de revoir les règles régissant la nomination...

Ainsi que toute matière jugée nécessaire ou utile pour la bonne administration des affaires de la Ville...

Les procureurs de la Ville de Montréal

JALBERT, SÉGUIN, VERDON, CARON, MAHONEY

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (C-11) Dérogation à l'interdiction de convertir

- 3853-3855-3857, rue de Mentana - 4084-4086-4088-4090-4092-4094, rue Saint-Urbain - 3941-3943-3945, rue Saint-Hubert - 4318-4320-4322, rue Saint-Urbain - 2181-2181A-2183, rue Marie-Anne Est - 9190-9192, avenue de Chateaubriand

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes en faisant parvenir au greffier les commentaires écrits qu'elle désire faire valoir...

Pour information, veuillez vous adresser au Service de l'habitation: 872-0551.

Montréal, le 3 avril 1997 Le greffier, Léon Laberge

CANADA, COUR FEDERALE DU DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 750-02-000534-954. GAETAN LARIVEE, Partie demanderesse -vs- ROBERT FILION, Partie défenderesse.

CANADA, COUR FEDERALE DU DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: GST-1855-96. REVENU CANADA, DOUANE & ACCISE POUR LE MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-039105-965.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-041131-967.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-007344-957.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-04298-962.

Ville de SAINT-BRUNO de Montarville AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 1996

Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, avis est par les présentes donné par le maire...

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville ce 3^e jour d'avril 1997 Marielle Dumaine Assistante-greffière

VENTE AUX ENCHÈRES CANADA - PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-028961-975 COUR SUPÉRIEURE

BANQUE NATIONALE DU CANADA, Requérante c. LES IMMEUBLES BATES INC./BATES REALTIES INC. Intimée

Prenez avis que Monsieur Claude E. BRISEBOIS, Agent au Service de réalisation de la BANQUE NATIONALE DU CANADA a été retenu par le tribunal en vertu d'un jugement rendu le 27 février 1997 par M^e Odette CORDEAU, greffière spéciale...

LA VENTE AURA LIEU LE 29 AVRIL 1997 À 10 H 00 AU 41, RUE SAINT-JACQUES, BUREAU 200, MONTRÉAL, PROVINCE DE QUÉBEC

DÉSIGNATION « Un emplacement ayant front sur l'Avenue Desormeaux, en la ville de Montréal, connu et désigné comme suit: a) Des subdivisions numéros DEUX CENT CINQUANTE-DEUX et DEUX CENT CINQUANTE-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (399-252 et 399-253) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de La Longue Pointe, circonscription foncière de Montréal.

LA VENTE SERA FAITE SELON LES CHARGES ET CONDITIONS SUIVANTES:

- 1. Aucune offre ou enchère ne peut être reçue si celui qui la fait ne déclare ses nom, qualité, profession et domicile. Les offres ou enchères peuvent être faites par procureur. Il sera dressé procès-verbal des offres et enchères reçues; 2. En aucun cas, l'adjudication ne peut être faite avant qu'il ne se soit écoulé quinze minutes depuis la première offre et cinq minutes depuis la dernière enchère; 3. La mise à prix est fixée à 195 300,00 \$; 4. Lors de l'adjudication, l'adjudicataire devra verser par chèque visé à l'ordre de VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIÉS, en fidéjussimis, ou en argent, le montant de la mise à prix; 5. Le solde devra être payé à VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIÉS en argent ou chèque visé à l'ordre de VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIÉS, en fidéjussimis, dans les quarante-huit (48) heures de l'adjudication; 6. L'adjudicataire devra aussi payer les frais relatifs à l'acte de vente et les droits de mutation, le cas échéant; 7. L'adjudicataire et son représentant, s'il y a lieu, devra être en mesure de fournir la preuve de son identité. Il devra en conséquence: a) s'il est une personne physique, déclarer son nom, son lieu et date de naissance et l'adresse de son domicile; b) s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur; c) s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse, et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur; 8. L'adjudicataire prendra l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, avec tous les droits de l'intimité qui s'y rattachent et il l'acquerra sans garantie de contenance et de qualité et à ses risques et périls; 9. La requérante pourra s'en porter adjudicataire et retenir le prix de vente jusqu'à concurrence de sa créance tant que le délai de 30 jours de la notification du projet d'état de collocation ne soit écoulé sans contestation, conformément aux articles 910.1 à 910.3 C.p.c.

Montréal, ce 29^e jour de mars 1997. CLAUDE VILLENEUVE HUISSIER DE JUSTICE

VILLENEUVE LORTIE GOLDEN & ASSOCIÉS 41, rue Saint-Jacques, 2^e étage Montréal (Québec) H2Y 1K9 Tél.: (514) 288-0211 Téléc.: (514) 288-0552

MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Laval, (514) 682-1921, Mtl: 328-1122. 15ième jour d'avril 1997, à 10h00, au 2225, OXFORD, MONTRÉAL, QC, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PIERRE RAYMOND & E.L. GEORGE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-05-029288-972 COUR SUPÉRIEURE PRESENT: GREFFIER ADJOINT PARASKEVI KOTSOVOS & AL. Partie demanderesse -c- DENISE MICHAUD, Défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-004529-959. REVENU CANADA, DOUANE & ACCISE POUR LE MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-041131-967. LE SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- ETIOLE MOTEUR ELECTRIQUE INC., Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-235204-975 COUR SUPÉRIEURE PRESENT: GREFFIER ADJOINT ANA VALESKA ZACARIAS-GONZALEZ. Partie demanderesse -c- CESAR DAVID CHAVARRIA. Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-04298-962 -AVIS- GAZ METROPOLITAIN INC., Partie demanderesse -vs- RACHEL GAGNE, Partie défenderesse.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO: 500-02-046849-961 -AVIS- SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ METROPOLITAIN, Partie demanderesse -vs- PIERRE

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

CAUSÉ, consistant en: Mobilier de maison assorti. CONDITION: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Marc Lemay, HUISSIER DE JUSTICE, RICHARD GAGNE & ASSOCIÉS, Huissier de Justice, 5199 rue Sherbrooke Est, Bureau 2660, Montréal, Québec, HIT 3X1, téléphone: (514) 256-3622.

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec De Carignan, Montréal, Québec, HIT 2H5, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Judith Desmarais, notaire, sise au 5087, rue De Carignan, Montréal, Québec, HIT 2H5. S.V.P. prendre rendez-vous, tél: 255-8253. Donné ce 2 avril 1997 MICHELLE CYR, liquidatrice.

Changement de nom d'une personne majeure PRENEZ AVIS QUE MYRA ZARR domiciliée au 2600, Pierre Dupuy #248, Montréal, Québec H3R 3R6 présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de MYRA ZARITZKY. Montréal, le 22 mars 1997 MYRA ZARR.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ QUE, à la suite du décès de CLAUDE FOURNIER, en son vivant domicilié au 5712, rue Des Ormeaux, Montréal, (Québec) HIT 4N1, survenu le six novembre mil neuf cent quatre-vingt-seize (6 novembre 1996) à Montréal, un inventaire des biens du défunt a été fait par la liquidatrice, Michelle CYR, le 28 mars 1997, devant Me Judith Desmarais, notaire, 5087, rue

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Rows for MONTREAL, QUEBEC, OTTAWA.

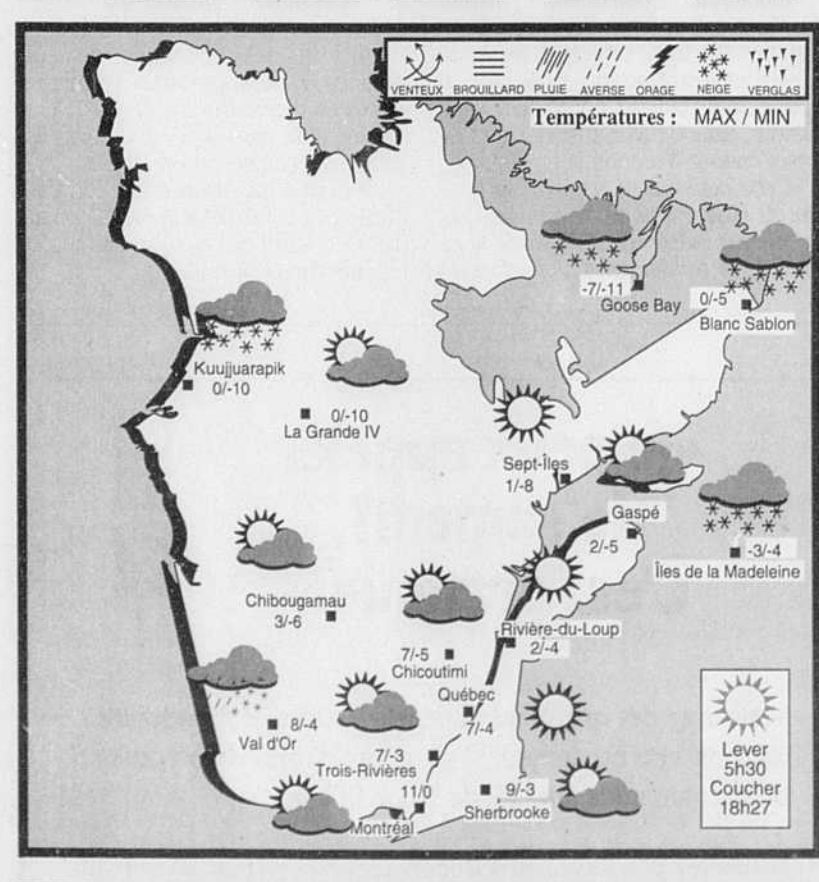


Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Rows for QUEBEC, OTTAWA.

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Vendredi, Samedi, Dimanche. Row for OTTAWA.

Météo au soleil 1 900 565-4000. Environnement Canada. «La météo à la source»

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ, par le soussigné, greffier de la ville d'Outremont, que le trésorier de ladite municipalité déposera lors de la séance régulière du conseil prévue pour le lundi 7 avril 1997 à 20 heures le rapport financier de cette dernière ainsi que le rapport du vérificateur relatifs à l'exercice financier 1996.

JÉRÔME CONNAÏT SA CHIMIO... grâce à LA LIGNE INFO-CANCER de la FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER. À la recherche d'« mieux-être des personnes atteintes d'un cancer »

LE DEVOIR

LE MONDE

Intervention en Albanie

Le chef de mission de l'OSCE promet de «faire vite»

AGENCE FRANCE-PRESSE

Rome — L'ex-chancelier autrichien Franz Vranitzky, qui dirige la mission civile humanitaire de l'OSCE en Albanie, a estimé hier à Rome qu'il «*faudrait faire vite*» pour mettre sur pied la force multinationale de protection et que celle-ci devait être «*organisée et préparée*» en «*l'espace de dix ou 14 jours*».

«*Les Nations unies nous ont donné trois mois*» en fixant le mandat initial de la mission, a rappelé M. Vranitzky au cours d'une conférence de presse à l'issue d'un entretien avec le ministre italien des Affaires étrangères Lamberto Dini.

M. Vranitzky a souligné l'importance d'une «*coordination des activités*» des pays participants à cette force. «*Il y a toute une série d'étapes dépendantes les unes des autres à respecter*» pour le déploiement de la force, a ajouté l'ancien chancelier.

«*Nous avons une chance d'éviter*» les erreurs commises en ex-Yougoslavie où, «*au début*», il n'y avait pas «*d'accord et de clarté*» au sein de la communauté internationale, a estimé M. Vranitzky.

«*Si cette fois nous n'étions pas d'accord, il nous serait impossible de convaincre le Fonds Monétaire international et la Banque mondiale*» d'accorder leur soutien à la reconstruction de l'Albanie, a-t-il souligné.

«*L'Albanie a besoin d'aide, de restaurer l'ordre public, de reconstruire son économie et de retrouver la confiance dans son système politique*», a encore plaidé l'ancien chancelier autrichien.

M. Dini a de son côté indiqué que la date du déploiement de la force multinationale, qui «*n'est pas encore décidée*», «*fera l'objet d'une décision collective*».

«*L'Italie ne demandera pas à éviter le secteur de Vlora*», le port du sud de l'Albanie principal foyer de la rébellion. Mardi, des sources militaires à Rome avaient affirmé que les troupes italiennes ne seraient pas envoyées dans le sud tout en soulignant que cette décision n'était «*pas définitive*». L'ensemble de la presse italienne affirmait cependant hier que «*les Italiens n'iront pas à Vlora*».

«*Il y a eu mardi des signaux clairs que les forces italiennes seront bien reçues*» à Vlora, a cependant souligné M. Dini. Le «*comité de salut public*» de Vlora, qui tente d'exercer une autorité dans la ville, a assuré mardi que la population n'avait pas de ressentiment à l'encontre des soldats italiens qui pourraient être déployés.

Le ministre italien a encore estimé que les forces de protection étaient «*indispensables pour organiser l'aide en Albanie, protéger les forces civiles et les forces militaires albanaises et rétablir des conditions normales dans le pays en vue des prochaines élections fin juin*».

M. Dini a par ailleurs réagi à des déclarations du secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, qui a estimé mardi que l'Italie devait faire un acte de «*réparation psychologique*» envers l'Albanie après le naufrage entre les deux pays d'un navire de réfugiés qui a fait 4 morts et 83 disparus, selon l'ambassade d'Albanie à Rome. M. Dini a répondu que l'Italie avait fait déjà beaucoup pour l'Albanie, notamment en accueillant 10 000 réfugiés, et qu'il ne «*voyait pas*» ce que M. Annan avait voulu dire.

EN BREF

Guatemala: l'ex-guérilla se dote de structures politiques

Guatemala (AFP) — L'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (UNRG), ex-guérilla, vient de se doter d'une direction nationale provisoire, prélude à la création imminente d'un parti politique. Dans un bulletin de l'UNRG, on apprend que cette direction de 15 membres sera chapeautée par les anciens commandants des quatre branches de la guérilla: Ricardo Ramirez, Jorge Ismael Soto, Ricardo Rosales et Rodrigo Asturias. Fin mars, le parti en formation a mis au point un programme politique dont le titre est: «*L'UNRG, le parti politique dont le Guatemala a besoin*», mais il n'en a pas encore dévoilé le contenu. Par suite des accords de paix signés en décembre dernier, l'UNRG a jusqu'au 2 mai pour procéder à la remise de ses armes et se réintégrer à la vie civile, après une guerre civile de 36 ans qui aura fait 100 000 morts, 40 000 disparus et forcé le déplacement d'environ un million de Guatémaltèques.

Bélarus: accord avec la Russie et protestations dans la rue

Minsk (AFP) — Trente à cinquante personnes ont été interpellées lors d'une manifestation hier à Minsk qui protestait contre l'accord d'union signé le jour même au Kremlin entre les présidents russe Boris Eltsine et bélarusse (biélorusse) Alexandre Loukachenko, a constaté l'AFP (50 000 à 100 000 personnes s'étaient rassemblées hier soir à Minsk pour protester contre l'accord d'union, brandissant des pancartes clamant «*A bas Loukachenko*» ou «*Vive le Belarus*». En fin de manifestation, une partie des manifestants s'est dirigée vers l'ambassade russe, dont la rue avait été bloquée par d'importantes forces de police. Les policiers ont alors dispersé brutalement les manifestants et des altercations ont eu lieu. Quelques personnes ont été frappées, et les manifestants ont répondu aux matraques en lançant des pierres.

Pologne: la nouvelle constitution est ratifiée

Varsovie (Reuters) — Le Parlement polonais a ratifié hier la nouvelle constitution qui sera soumise à référendum vraisemblablement en mai prochain. Le texte, qui a fait l'objet de cinq ans de débats, a été adopté par 451 voix pour, 40 voix contre et six abstentions. La nouvelle constitution polonaise garantit entre autres dispositions les libertés civiles et économiques, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle prévoit également l'instauration d'un régime de protection sociale. S'agissant des institutions, le parlement est habilité à rejeter le veto présidentiel à la majorité des 3/5 contre 2/3 dans l'ancienne charte communiste.

La rébellion zairoise

est accusée de «massacres»

Kabila accueille froidement la désignation de Tshisekedi comme premier ministre

La population de Kinshasa attendait hier avec un enthousiasme mesuré l'ordonnance d'investiture du maréchal Mobutu Sese Seko consacrant la nomination de son opposant, Etienne Tshisekedi, désigné la veille premier ministre par l'opposition radicale. Les représentants de Mobutu et du chef de la rébellion Laurent Désiré Kabila sont attendus aujourd'hui en Afrique du Sud, où des négociations doivent s'ouvrir dans les prochains jours. De graves accusations pèsent contre les hommes de Kabila.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme au Zaïre a déclaré hier qu'il était «*indubitable*» que les rebelles ont commis des massacres dans l'est du pays mais a jugé «*invraisemblable*» le chiffre d'un demi-million de morts parfois avancé.

Ce responsable, le Chilien Roberto Garretton, a estimé nécessaire une enquête internationale pour déterminer l'ampleur des tueries et établir s'il y avait eu volonté délibérée de génocide. «*500 000 personnes, je pense que c'est invraisemblable*», a dit à la presse le rapporteur, au retour d'une mission d'enquête de trois jours dans les zones contrôlées par l'Alliance de Laurent-Désiré Kabila.

Mais «*ce qui est vrai, c'est qu'il y a eu des bombardements et massacres par balles ou à l'arme blanche*», a-t-il ajouté.

Affirmant qu'on ne pouvait pas «*avancer de chiffre*» sur le nombre des victimes, il a fait état d'une quarantaine de massacres qui auraient été commis par les rebelles, selon différentes informations et témoignages.

M. Garretton a effectué une brève enquête préliminaire à la demande du haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme après la publication notamment en France en février-mars d'informations sur la mort de centaines de milliers de personnes dans l'est du Zaïre contrôlé par les rebelles.

Il a expliqué avoir recueilli sur place des témoignages totalement divergents sur le nombre de victimes de massacres présu-

més. «*Il y a une énorme liste d'endroits avec des accusations de massacres et dans certains cas il est indubitable qu'il y a des fosses communes*», a-t-il dit.

Le rapporteur a lui-même pu se rendre sur des fosses communes en trois endroits, à Kataka, Kibumba et Kilimanyoka. «*Qu'y a-t-il à l'intérieur? Combien de morts? Qui: des hommes, des femmes? on ne peut pas le savoir*» sans un long travail d'investigation mené par des experts, a ajouté M. Garretton.

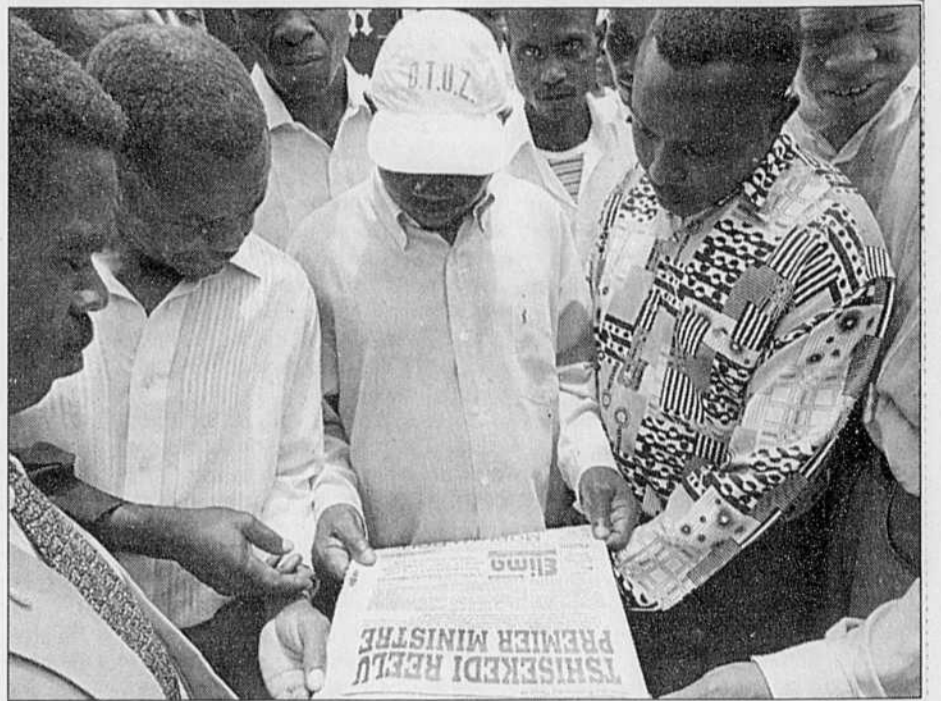
Il a dit ne pas disposer d'éléments pour parler avec certitude de génocide avec volonté délibérée d'éliminer un groupe ethnique. «*On peut dire qu'il y a certains éléments pour penser qu'il peut y avoir génocide*», a-t-il cependant déclaré.

Selon le rapporteur de l'ONU, les gens ont peur de parler librement dans les zones rebelles et la population a le sentiment de se trouver dans des territoires occupés par des forces étrangères.

A voir certains uniformes et à entendre certains militaires, «*c'est clair que ce ne sont pas des Zaïrois*», a-t-il dit.

«Mensonges mobutistes»?

Roberto Garretton a souligné que les rebelles n'ont rien fait de pire que le chef de cabinet de M. Kabila, Moïse Nyarugabo lui avait d'abord affirmé qu'il était compréhensible qu'il y ait des morts en temps de guerre, puis que toutes ces allégations de massacres étaient des mensonges de mobutistes ou de pays qui défendent des intérêts au Zaïre. «*Je pense qu'ils prennent un mauvais chemin*» en déclarant que la guerre



JACK DABAGHIAN, REUTERS

Lecture des nouvelles du jour à Kinshasa

justifie tout et en refusant de prendre des mesures pour mettre fin aux atrocités, a-t-il expliqué.

Dans un rapport publié en décembre, après les premières conquêtes des rebelles dans l'est du Zaïre, M. Garretton avait affirmé que «*tous les témoignages indiquaient que l'AFDL [les rebelles] ne faisait pas de prisonniers*». Il avait fait mention de mutilations, tortures, traitements cruels et supplices, disparitions des hommes et divers homicides. Ces meurtres et massacres, attribués aux rebelles et à leurs alliés banyamulenges, auraient fait au moins 3800 morts entre septembre et décembre, dont 2754 personnes massacrées à Goma début novembre, après la prise de la ville par l'Alliance, selon le rapport.

La désignation mardi de M. Tshisekedi, opposant «*historique*» au maréchal Mobutu au poste de Premier ministre, n'a pas donné lieu à Kinshasa à des manifestations populaires. Cette tiédeur contraste avec la dimension de cet opposant que ses partisans présentent comme l'homme politique le plus populaire du Zaïre.

A Goma, la rébellion a émis de nouvelles critiques contre Etienne Tshisekedi, accusé de se placer «*du côté de l'ennemi*» en acceptant de devenir le premier ministre du président Mobutu Sese Seko.

L'opposant «*historique*» au président Mobutu devient «*le capitaine du navire Mobutu et va couler avec lui*». L'Alliance ne fera pas de cadeau», a averti le secrétaire général adjoint de l'Alliance rebelle, Gaëtan Kakudji.

Violence policière à Sao Paulo

Les agents inculpés avaient des antécédents criminels

CLAIRE DE OLIVEIRA
AGENCE FRANCE-PRESSE

Sao Paulo — Cinq des dix agents de la police militaire, arrêtés mardi après la diffusion d'images à la télévision les montrant torturant des habitants d'une favela de la grande banlieue de Sao Paulo qui ils tentaient de racketter, avaient déjà de sérieux antécédents criminels.

A eux cinq, ces policiers avaient déjà fait l'objet de «*huit accusations d'homicides, une tentative d'homicide, huit agressions, deux accidents de la circulation et même une accusation "d'abus sexuel" à l'encontre d'un garçonnet*», ont indiqué hier le Ministère public de Sao Paulo et la cour de justice militaire.

Aucun des procès contre ces policiers, filmés le 7 mars dernier par un cinéaste amateur alors qu'ils tiraient de sang froid sur l'arrière d'une voiture, tuant l'un des passagers, et torturaient une dizaine d'autres personnes, n'avait jamais abouti. Ces policiers travaillaient depuis plus de six ans dans la police militaire (PM).

«*Personne n'apprend le banditisme à l'académie de la PM. Les jeunes recrues "s'instruisent" dans la rue, au contact des mauvais policiers qui leur enseignent l'illégalité*», a déclaré hier à la presse le procureur Fernando Barone Nucci, de la cour de justice militaire.

Quarante huit heures après la diffusion des violentes images montrées par TV Globo, et qui auraient été filmées, selon la presse, à la demande soit de certains policiers voulant dénoncer leurs

collègues corrompus, soit de trafiquants de drogue désireux de se venger des policiers-bandits, le Brésil est toujours en état de choc.

«*Les bandits de la PM donnent la nausée au pays*», titre en première page hier le quotidien de Rio Jornal do Brasil.

O Globo affirme quant à lui dans son éditorial que «*le sadisme des policiers exhibé avant-hier aux actualités du soir a "retourné l'estomac" des Brésiliens et déclenché une vague d'indignation qui, "si Dieu le veut", ne passera pas de si tôt*».

Dans un éditorial intitulé *Aux yeux du monde*, le Journal do Brasil souligne par ailleurs que ces scènes de «*barbarie policière ont été retransmises par les télévisions du monde entier*».

«*Des millions de personnes ont assisté aux scènes choquantes montrant des policiers en uniforme extorquant, humiliant, torturant et assassinant de sang froid un groupe de citoyens terrorisés qui n'arrivaient même pas à ébaucher un quelconque geste de défense ou réaction*», dit l'éditorial.

«*Seule l'hypocrisie peut imaginer que ce soit l'exception et non la règle du quotidien d'une police dont les valeurs pourrissent à l'ombre de l'impunité*», poursuit le journal.

Les plus hautes instances de l'Etat continuent à crier leur «*indignation*» et affirment que le crime «*ne restera pas impuni*». L'homme de la rue réclame que «*la justice fasse son devoir et s'applique aux policiers assassins*».

Une commission d'enquête parlementaire de l'Assemblée législative de Sao Paulo a commencé mardi à interroger trois des policiers tortionnaires et deux des témoins.

Le «quotidien d'une police dont les valeurs pourrissent à l'ombre de l'impunité»?

disant «*heureux*» d'avoir l'occasion d'y rencontrer le président Clinton.

En fait, isolé au Proche-Orient par une intransigeance qui a totalement bloqué le processus de paix, le chef du Likoud a été quasiment sommé par le président américain de venir s'expliquer: «*Je l'attends et je pense qu'il est important que nous parlions*».

«*C'est la politique de colonisation israélienne qui menace l'ensemble du processus de paix*», a rappelé le président palestinien lors d'une conversation téléphonique avec le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright. Seul son gel apaisera la situation, a-t-il ajouté.

Les Palestiniens estiment que le lancement des travaux de construction de nouveaux quartiers juifs dans la partie arabe de Jérusalem, à l'origine d'une nouvelle intifada, préjuge du résultat des négociations sur le statut définitif de la ville sainte.

Pré de dire s'il s'attendait à des pressions américaines sur cette question, Nétanyahou a répondu: «*Nous ne travaillons pas dans un tel climat. Je pense qu'entre Israël et les Etats-Unis il existe*

une profonde compréhension et nous nous regardons chacun droit dans les yeux

Nétanyahou s'est efforcé de faire comprendre aux Palestiniens qu'ils ne fallait pas qu'ils se bercent d'illusions quant à cette rencontre: «*Nous discutons de l'urgence nécessaire pour l'Autorité palestinienne de commencer à combattre le terrorisme car, sans cela, [...] le processus de paix se bloquera rapidement*».

Shai Bazak, porte-parole de Nétanyahou, a annoncé à la radio israélienne que Nétanyahou informerait le président Clinton de sa détermination sans faille à construire 6500 nouveaux logements juifs à Har Homa, sur la route de la ville autonome de Bethléem, à la lisière sud-est de Jérusalem.

Israël a imputé les deux attentats de mardi à Gaza au Djihad islamique. Mais le groupe intégriste nie toute responsabilité et, comme son homologue Hamas, accuse ses services secrets de l'Etat juif de les avoir manigancés. Ararat lui-même a affirmé qu'un des deux Palestiniens tués à Gaza avait été délibérément pris pour cible par les soldats.

ALGÉRIE

Le FIS appelle au boycottage des élections

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bruxelles — Le Front islamique du Salut (FIS) a appelé mardi à Bruxelles au boycottage du scrutin législatif du 5 juin en Algérie, en affirmant que cette élection «*truquée d'avance*» ne permettrait pas «*d'arrêter l'effusion de sang*» dans un pays déchiré par plus de cinq années de violence.

L'instance exécutive du FIS à l'étranger a de nouveau plaidé pour une «*solution politique négociée*» avec le pouvoir pour «*ramener la paix*», lors d'une conférence de presse, la première organisée en Belgique.

Mais cet appel a déjà été rejeté à plusieurs reprises par le pouvoir algérien, pour qui le dossier du FIS — dissous en mars 1992 — est «*clos*» et qui affirme que ce scrutin marquera le parachèvement du processus démocratique.

Le scrutin à la proportionnelle doit doter l'Algérie d'une assemblée élue, après l'annulation en janvier 1992 du premier tour des législatives, largement remporté par le FIS.

Le nouveau porte-parole de l'instance exécutive du FIS, basé en Allemagne, Abdelkrim Ould-Adda, a qualifié le scrutin de «*complot électoral*». Ses résultats sont «*truqués d'avance*», a-t-il affirmé, pour permettre une victoire du parti pro-présidentiel créé il y a quelques semaines, le Rassemblement national démocratique (RND).

L'instance exécutive, dans une déclaration lue en français par M. Ould-Adda, a appelé les Algériens à ne pas se rendre aux urnes, «*sauf en cas de contrainte ou de pression sur [la] sécurité ou [les] moyens de subsistance*». Le porte-parole a confirmé qu'aucun candidat du FIS ne figurerait sur des listes de partis légaux signataires en 1995 avec lui du «*contrat national*» de Rome.

Le FIS, dont les «*chouyouk*» (chefs) Abassi Madani et Ali Belhadj sont détenus au secret, avait déjà appelé, avec les «*partis de Rome*», au boycottage de la présidentielle de novembre 1995, remportée par Liamine Zéroual.

Mais cette fois, la quasi-totalité de l'opposition a annoncé sa participation, notamment le Front des forces socialistes (FFS), conscient des risques politiques de marginalisation en cas de nouvelle absence.

M. Ould-Adda a indiqué que le FIS «*respectait la liberté des partis d'opérer les choix qui leur conviennent*». Mais il a souligné les conditions «*exceptionnelles et dramatiques*» de la tenue de ce scrutin qui ne permettrait pas «*d'arrêter l'effusion de sang*» alors que le bilan des violences dépasse, selon lui, les 100 000 morts depuis 1992. Les estimations occidentales font état de 60 000 morts, en majorité des civils.

M. Ould-Adda a une nouvelle fois condamné les assassinats de «*civils et d'innocents*». Il a affirmé que les exactions étaient l'oeuvre du «*pouvoir et de ses milices*» ainsi que du Groupe islamique armé (GIA), un «*regroupement d'extrémistes infiltrés*», selon lui, par la sécurité militaire.

Il a en revanche justifié la lutte de la branche armée du FIS, l'Armée islamique du Salut (AIS) — plus d'un million d'hommes, selon les estimations — menée contre les «*seules forces de répression*», a-t-il affirmé. Il a rejeté catégoriquement l'idée d'une «*trêve unilatérale*». «*Le FIS veut la paix, mais pas la reddition*», a-t-il expliqué. Le FIS a toujours refusé d'appeler à un arrêt des combats avant la libération de ses chefs, comme le réclamait le président Zéroual.

L'instance exécutive du FIS, dirigée par Rabah Kébir, a décidé en mars d'intensifier sa stratégie de communication, avec la nomination de M. Ould-Adda, décidée pour contrer les «*rumours*» qui visent à «*déformer l'image*» du mouvement.

Depuis l'Allemagne, l'instance du FIS diffuse depuis quelques mois ses bulletins et les communiqués militaires de l'AIS par l'intermédiaire d'Internet. Pour l'instance exécutive du FIS, cette stratégie a aussi un but «*interne*»: couper l'herbe sous les pieds d'un groupe d'une quarantaine d'islamistes du FIS, disséminés en Europe, qui contestent la représentativité et la ligne de M. Kébir.

LE DEVOIR LES SPORTS

Coordonnateur de la ligne défensive

Jacques Dussault revient dans le giron des Alouettes

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

Les Alouettes de Montréal ont ajouté trois éléments à leur programme en annonçant, hier, l'embauche de Jacques Dussault, Don Wnek et Gene Gaines à titre d'adjoints à l'entraîneur.

Pour Dussault, il s'agit d'un retour aux sources puisqu'il avait entrepris sa carrière professionnelle chez les Alouettes en 1982. Pendant quatre ans, il a été responsable du conditionnement physique, des unités spécialisées, et de la ligne défensive. C'est dans cette dernière fonction qu'il renoue avec la formation de la Ligue canadienne de football (LCF). Pour Dussault, il s'agit d'un retour aux sources puisqu'il avait entrepris sa carrière professionnelle chez les Alouettes en 1982. Pendant quatre ans, il a été responsable du conditionnement physique, des unités spécialisées, et de la ligne défensive. C'est dans cette dernière fonction qu'il renoue avec la formation de la Ligue canadienne de football.

Gaines et Wnek sont de retour mais avec des responsabilités différentes. Gaines sera coordonnateur de la défense après avoir été responsable des défenses en 1996. Quant à Wnek, il s'occupera de la ligne offensive après avoir été du côté de la défense durant toute sa carrière de 24 ans.

J'ai commencé ici il y a 15 ans, a rappelé Dussault. Je me trouve privilégié de pouvoir exercer dans ma ville un métier que j'adore, un métier qui est pour moi une véritable passion. Je suis très, très heureux, a-t-il insisté.

Dussault affirme que cette nomination n'est pas un prix de consolation. Il avait en effet été sur les rangs pour succéder à l'entraîneur-chef Bob Price, démissionnaire. Dave Ritchie l'a finalement emporté. J'ai 46 ans et je suis assez vieux pour prendre mes propres décisions. On ne m'a pas amené ici avec des chaînes. Mon rôle est net et précis. J'ai décidé de revenir et c'est ma décision, a dit l'ex-entraîneur-chef de la Machine de Montréal, de la Ligue mondiale.

Dussault ne se voit pas non plus comme le francophone de service. Je n'ai rien vu de tel en signant mon contrat, a-t-il répondu à la blague.

Une défensive combative Dussault espère mettre sur pied une défensive combative qui saura pourchasser le quart arrière. Encore faut-il avoir les éléments, précise-t-il.

Au cours du point de presse, Dussault a fait remarquer que le football de la LCF a bien changé en 15 ans. Il a souligné que le talent canadien est bien supérieur aujourd'hui. Une remarque qui a fait bondir Larry Smith, l'actuel président de l'équipe. L'ancien joueur des Alouettes s'est aussitôt empressé de faire des pompes dans l'espoir de prouver le contraire. Sa démonstration a déclenché l'hilarité générale.

61 millions en six ans

Sheffield sera le mieux payé

Miami (AP) — Gary Sheffield vient de signer le plus lucratif contrat de l'histoire du baseball majeur en acceptant une prolongation de six ans de l'entente le liant aux Marlins de Miami. L'entente, valable jusqu'en 2003, lui rapportera 61 millions de dollars.

Son contrat dépasse de 6 millions l'entente de 55 millions conclue cet hiver entre Albert Belle et les White Sox de Chicago. Barry Bonds, des Giants de San Francisco, vient au troisième rang avec un contrat de six ans d'une valeur de 43,75 millions.

La saison dernière, Sheffield a maintenu une moyenne de .314. Il a aussi claqué 42 circuits et produit 120 points. Cet hiver, les Marlins s'étaient engagés à verser 89 millions à leurs nouveaux joueurs autonomes.

Une participation aux séries avant le déménagement

Whalers de Hartford

GUY ROBILARD
PRESSE CANADIENNE

Hartford — Le déménagement annoncé de la concession ne devrait pas trop perturber les Whalers de Hartford selon Paul Maurice.

« Ça serait plus une distraction si on n'avait pas à se concentrer sur nos sept derniers matchs pour se classer dans les séries », disait hier l'entraîneur, qui ignore par ailleurs pourquoi le propriétaire Peter Karmanos a choisi de faire connaître sa décision à moins de trois semaines de la fin de la saison régulière.

« C'est un drôle de timing », convient en souriant Kevin Haller. L'ancien défenseur du Canadien estime néanmoins que Karmanos n'avait guère le choix s'il veut avoir suffisamment de temps pour se trouver une niche d'ici l'an prochain.

Si Karmanos a annoncé que son équipe quitterait Hartford en effet, on ne sait toujours pas pour quel endroit, et le temps presse. Aux noms déjà entendus de Columbus, St. Paul et Cleveland, la rumeur ajoute notamment ceux de Las Vegas et Raleigh-Durham. Mais ça pourrait aussi bien être ailleurs.

Certaines des villes mentionnées n'ont pas d'amphithéâtre du niveau de la LNH, mais selon Chris Murray, récemment échangé par le Canadien, Karmanos cherche un marché où il s'établira pour longtemps et sur des bases so-

lides, quitte à se contenter d'un domicile de deuxième ordre pour un an ou deux.

Il faut être réaliste, soutient Haller, Hartford est vraiment un trop petit marché, « placé entre Boston et New York ». Et l'annonce du départ a même un côté positif, selon lui, en ce sens que les joueurs sont enfin fixés après des années de rumeurs. D'autant plus que tous savaient bien au fond qu'un déménagement était devenu inévitable, et qu'il fallait arrêter de prolonger l'attente aux frais des contribuables.

Hartford va devenir la troisième des quatre acquisitions de la défunte Association mondiale à disparaître de la LNH après Québec et Winnipeg. Il ne reste plus qu'Edmonton.

Entre-temps, les politiciens locaux, que certains accusent de seulement vouloir sauver la face, proposent de trouver une solution de dernière minute pour garder la concession à Hartford, et Karmanos se serait contredit en affirmant qu'il n'y avait plus aucune chance que l'équipe demeure à Hartford avant de dire quelques heures plus tard qu'il serait prêt à tendre l'oreille à une proposition qui garantirait l'avenir des Whalers à long terme dans un tout nouvel amphithéâtre.

Il y a aussi eu des menaces voilées d'une poursuite légale visant à forcer l'équipe à respecter la dernière année de son bail avec le Civic Center, que Karmanos veut racheter 20,5 millions.

EN BREF

Retour difficile pour Kelesi

(AP) — Le retour de Helen Kelesi à la compétition ne se fait pas sans mal. L'athlète de Vancouver, qui renoue avec le tennis professionnel après avoir combattu une tumeur au cerveau, a perdu hier en deux manches au Challenge USTA à Phoenix. Kelesi, âgée de 27 ans, a perdu 6-3, 6-2 face à l'Américaine Janet Lee. La Canadienne est présentement classée 144^e au monde après avoir déjà occupé le 13^e rang.

Puppa signe

Le gardien Daren Puppa a conclu une prolongation de contrat de trois ans le liant au Lightning de Tampa Bay. Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés. Puppa, âgé de 32 ans, a subi une intervention chirurgicale le 11 novembre dernier souffrant d'une hernie discale.

CYCLISME

Un Tour de France à saveur irlandaise

Paris (AP) — Le Tour de France se met au vert en 1998, il s'élancera de Dublin, ont annoncé, hier, le directeur de la société du Tour Jean-Marie Leblanc et le ministre irlandais du tourisme et du commerce Enda Kenny.

Les deux hommes doivent signer aujourd'hui l'accord officiel qui fait de la capitale de la république d'Irlande la première ville extérieure au continent européen à accueillir le départ de la Grande boucle.

Ce choix confirme la volonté des organisateurs de développer les départs hors de l'Hexagone: Dublin sera la onzième ville étrangère élue par le Tour depuis ses origines en 1903, et la cinquième depuis 1987. Auparavant, Am-

sterdam (1954), Bruxelles (1958), Cologne (1965), La Haye (1973), Charleroi (1975), Leyde (Pays-Bas, 1978) Berlin (1987), Luxembourg (1989), Saint Sébastien (1992) et Hertogenbosch (1996) ont accueilli le prologue.

En 1994, le Tour de France avait fait une incursion en Angleterre, avec un transfert des coureurs par le tunnel sous la Manche. Les étapes disputées de l'autre côté de la Manche avaient attiré de très nombreux spectateurs.

Plusieurs Irlandais se sont distingués par le passé sur les routes du Tour: Stephen Roche a remporté l'épreuve en 1987, et Sean Kelly a ramené quatre fois à Paris le maillot vert du classement aux points.

HOCKEY

Mardi
Tampa Bay 1 Philadelphie 1
New Jersey 1 Washington 0
St. Louis 1 Detroit 1
Buffalo 1 NY Rangers 1
Phoenix 7 San Jose 1
Chicago 3 Anaheim 3

Hier
Montréal à Hartford
Ottawa à Buffalo
Floride à Toronto
NY Islanders à Dallas
Colorado à Calgary
Anaheim à San Jose

Aujourd'hui
Hartford à Pittsburgh, 19h30
Washington à Ottawa, 19h30
Boston à NY Rangers, 19h30
Toronto à Detroit, 19h30
NY Islanders à St. Louis, 20h30
Chicago à Edmonton, 21h30
Phoenix à Los Angeles, 22h30

Association de l'Est

Section Nord-Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
x-Buffalo	76	38	26	12	222	191	88
Pittsburgh	76	36	33	7	264	257	79
Montréal	76	28	34	14	234	263	70
Hartford	75	29	36	10	232	238	68
Ottawa	75	26	34	15	208	221	67
Boston	76	24	43	9	217	280	57

Section Atlantique

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
x-Philadelphie	77	43	22	12	259	200	98
x-New Jersey	76	42	21	13	216	171	97
x-Floride	77	33	26	18	207	187	84
NY Rangers	77	35	32	10	241	213	80
Washington	77	30	39	8	194	217	68
NY Islanders	75	28	36	11	219	222	67
Tampa Bay	76	29	38	9	203	233	67

Association de l'Ouest

Section Centrale

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
x-Dallas	75	46	23	6	234	177	98
x-Detroit	76	36	24	16	238	182	88
Phoenix	77	36	35	6	222	227	78
St. Louis	77	33	34	10	222	230	76
Chicago	77	31	33	13	207	199	75
Toronto	76	28	41	7	216	257	63

Section Pacifique

	MJ	G	P	N	BP	BC	P
xy-Colorado	76	46	21	3	259	187	101
Anaheim	78	33	33	12	229	222	78
Edmonton	77	35	35	7	237	229	77
Calgary	76	32	36	8	203	215	72
Vancouver	77	32	40	5	238	258	69
Los Angeles	77	26	41	10	198	253	62
San Jose	76	25	44	7	189	255	57

x-assuré d'une place dans les séries.
y-champion de section.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Mardi
Montreal 2 St. Louis 1
Cincinnati 11 Colorado 4
Florida 4 ChiCubs 2
Philadelphie 3 Los Angeles 0
Pittsburgh 5 San Francisco 2
San Diego 12 N.Y. Mets 5
Atlanta à Houston, 20h05.

Hier
Colorado à Cincinnati
St. Louis à Montréal
Cubs de Chicago en Floride
Atlanta à Houston
Philadelphie à Los Angeles
N.Y. Mets à San Diego

Aujourd'hui
Colorado à Cincinnati, 12h35
N.Y. Mets à San Diego, 17h05
St. Louis à Montréal, 19h05
Cubs de Chicago en Floride, 19h05
Atlanta à Houston, 20h05
Philadelphie à Los Angeles, 22h05
Pittsburgh à San Francisco, 22h05

Téléphone: 985-3344

LES PETITES ANNONCES

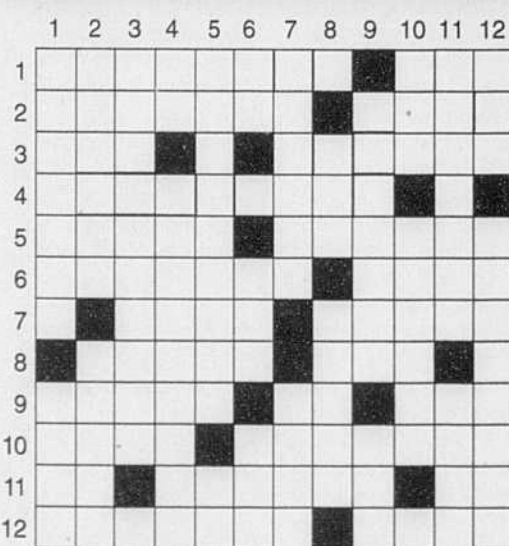
Télécopieur: 985-3340

I . N . D . E . X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 150 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

4- Sert à lier. — Relatif à une notion.

5- Doctrine du fondateur de l'U.R.S.S. — Pronom.

6- Déchiffré. — Utile au goiffeur. — Mesure employée en géométrie.

7- Anachorète. — Drogue.

8- Saison. — Nitrogène.

9- Saisir. — Période.

10- Enjoué. — Condamner à l'enfer.

11- Matériel de couchage. — Fit des vers.

12- Première page. — Sortent.

Solution d'hier

1. LEUCOSE, SOIF
2. ANTI-TABAC, SI
3. IDOLÂTRIEUSE
4. SEP, RAILLER
5. STIBINE, LOI
6. ÉTE, ÉTREMA
7. RÉ, À HEUREUX
8. ÉPIGRAMME
9. SÉRONNEUR
10. RUIT, ÉPÉE, NO
11. RUT, PATRON'S
12. FRESQUE, NID

VERTICALEMENT

1- Criquet. — Masse compacte.

2- Raillerie. — Lamper.

3- Escarpolette.

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

100

VISITES LIBRES

NDG - CO-PROPRIÉTÉS, 4579-81 Oxford "Haut duplex: 4 1/2, 2 c.c., "R"-de-ch. sur 2 étages: 3 c.c., 2 s./b., bureau. Tout rénové. Cachet particulier. Dim. 13h - 16h. 484-3335.

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A SARAGUAY, beaucoup de cachet, 4 c.c., foyer ouvert sur salon/salle à manger. Prix spéc. 359,000\$. 331-4864.

BANLIEUE OUEST

Pointe-Claire. Cottage 3 ch., foyer, grand terrain paysager. Prés de Pte 20 et train de banlieue. 132,000\$ (négociable). 630-7657.

COTTAGE luxueux, 4 c.c., 2 stationnements + garage. Poss. de faire bureau ou logement au s.s. 388-1314.

ROSEMONT, 3e avenue (Laurier/Masson), duplex (51/2 x 2) rénové, isolé, chauff. convectair. Prix éval. mun. Thérèse: 487-0055.

ST-LAMBERT, Maison de ville 93, foyer, terrain clôturé, 150,000\$. Visite libre tous les dimanches 14h à 16h. 466-0954

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

AU COEUR DU VIEUX-LONGUEUIL Cottage-condo jumelé (1992), ensoleillé, 3 chambres, 2 stationnements. 129,500\$ 677-8046.

CONDO, 4 1/2, boul. Perras, prox. autobus, parc, C.L.S.C., 3e étage, tranquille, isolation A-1, décoration soignée, 82,500\$. Agents s'abstenir. 881-2969.

LONGUEUIL, 4 1/2, près métro, vue magnifique sur Mt. 80,000\$. 651-0442.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

SANCTUAIRE MT-ROYAL PHASE 3 - 2 ch. c., 2 s./bains, 1500 p.ca., 8ième étage avec vue sur le Mont-Royal, 2 stationnements intérieurs.

VILIERAY - 4 1/2, 4plex, condo charmant, abordable, rénové, bois franc, portes françaises. Rue tranquille avec arbres, 2 pas métro, 52 000\$ (+ 400\$/mois t. compris). 8032, ST-GÉRALD, 842-7046.

VILIERAY, 4 1/2, 2e ét. avec mezzanine, terrasse et toit cathédrale. 80,000\$. 7528A St-Gérard. 272-3900.

VILIERAY, 6 1/2, r.d.c. & s.s. Très lumineux. 120,000\$. 7532 St-Gérard. 272-3900.

120

LAURENTIDES

MONT TREMBLANT Chalet rénové, 3 c.c., beau grand terrain, 1 km village, 3 min. pentes, 155,000\$. Fait voir! (819)425-3238, (514)523-1736.

NOMINGUE, Maison champêtre, 4 ch., 2 s.b., 105 acres, étable, grange. Piscine, golf, vélo. 129,000\$. (819)278-4440.

ADJ. H.E.C. ET HOPITAUX, charmant 3 1/2 chauffé, eau chaude, poêle et frigo. 480\$. 733-6020.

AHUNTSIC, D'Auteuil, métro, haut duplex, grand 5 1/2, boiseries, vitraux, 600\$. 389-5400.

AHUNTSIC, Haut duplex, 5 1/2 rénové, clair, 650\$/mois chauffé, juillet. Prés métro H-Bourassa. 745-0176.

AHUNTSIC Rue St-Denis, 3 1/2 non-chauffé, 500\$, pr. métro H-Bourassa. 387-8310.

160

APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N. 6 1/2, Haut duplex détaché, 1650 p.c., face campus U de M. Idéal prof. (010)8-8205 (jour), 527-3607 (soir).

CARTIERVILLE, près hôpital, grand 7 1/2, propre, boiserie, r.-de-ch. ensoleillé, pour gens tranquilles. 685\$. 0-613-562-3005 #8883.

DE LANAUDIERE/BEAUBIEN, 2 X 6 1/2, 1er et 2e étage, entrées lav./séch. Libres 1er juil. 600\$ et 550\$. (819)326-8508.

LACORDAIRE/DE JUMONVILLE 5 1/2, rez-de-ch., électromén., cour, stat. 800\$ élect. + chauffage incl. 252-9550.

MÉTRO CRÉMAZIE, Gr. maison de ville, 4 ch. c., cachet, électro. cuisine, 2 stat., chauffé. 1200\$. 388-6022.

MÉTRO JOLICOEUR, 6 1/2, 1er étage, cour, stat., 725\$/mois. 383-3571.

MÉTRO ST-HENRI, style condo, 4 1/2, bain thérapeutique. Chauff. convection, cuisine moderne. 550\$. 932-4641.

N.D.G. Haut duplex, 7 1/2 ensoleillé; cuisins, s/bain et foyer rénovés; boiserie, puits de lumière et trois appareils électriques; solarium, proximité métro, parc et services; non-chauffé. 890\$. 484-6089.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, rue Bernard, près collège Stanislas, 2 luxueux très grands appartements, 6 1/2 et 5 1/2, spacieux, chauffés, équipés. 271-4168.

OUTREMONT, rue Dunlop, haut duplex, tt inclus. 2,000\$. Sur rendez-vous. 341-9557.

PLATEAU, POUR MÉLOMANE, 3 1/2 éclairé, 3e étage, non-chauffé, 1er juillet, 410\$. PAS d'entrées laveuse/sècheuse. 527-3898.

ROSEMONT Beau 3 1/2 non-meuble, idéal pour une personne retraitée. 2 pièces doubles, 390\$/mois. 722-0082.

ROSEMONT, 5 1/2 rénové, h.-duplex, poêle/frigo, lav.-séch. Immédiat. 600\$. 727-0969.

RUE JEANNE D'ARC 4 1/2, 3e, 425\$/mois. 584-3907.

170

HORS-FRONTIÈRES À LOUER

BOURGOGNE (France), Petite maison au cœur du vignoble. 450\$/semaine. (418)683-8205 (jour), 527-3607 (soir).

FRANCE/MÉDITERRANÉE, Charmante petite maison près Montpellier. Pour vacances/sabatique économiques. (819)561-8085.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

A PERCÉ (Gaspésie), Jolie maison toute équipée, 2 c.c. avec vue Ile Bonaventure. Location semaine. (418)782-5234.

HAUTES LAURENTIDES, panorama exceptionnel, bords lac des lacs. Plage, tourbillon et foyer. Tout équipé. Disponible juillet & août. 819-623-1739.

CHERTSEY Grande maison. Toutes commodités. Foyer. Ski de fond. 663-7727.

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS

Des salaires en arts?

Le directeur de l'Art Gallery of Ontario jouit d'un salaire annuel d'un quart de million de dollars, sans compter les avantages fiscaux. C'est deux fois ce que le directeur de musée québécois le mieux payé gagne.

Stéphane Baillargeon
Le Devoir



tropole et du Québec. Le prochain rendez-vous est fixé pour juin.

« Pour les artistes, l'avantage de la formule est évident: ils peuvent ainsi être assurés d'exposer leurs œuvres dans un lieu adéquat », dit Gary Comeau, 26 ans, codirecteur de la nouvelle entreprise commerciale. Le fondateur souligne aussi qu'il est profitable de ne pas soutenir une lourde structure administrative.

M. Comeau a lancé Outremer avec un ami, Martin Ravary, d'un an son aîné.

Les deux compères ont des formations en cinéma et se décrivent comme des passionnés d'art contemporain. Ils acceptent toujours les dossiers d'artistes. On peut les rejoindre au (514) 992-7750.

Doctorat en étude et pratique des arts

L'UQAM vient de créer un programme de Doctorat original en études et pratique des arts, le premier du genre au Canada. Les étudiants y seront formés dans une perspective multidisciplinaire, liant les arts plastiques, la danse, l'histoire de l'art et le théâtre. La clientèle est constituée par les diplômés de deuxième cycle, les artistes professionnels, les théoriciens, les critiques ainsi que les pédagogues provenant de toutes les disciplines artistiques. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 15 avril. La formation débutera l'automne prochain. On se renseigne auprès de Marc Bélanger, au 987-3000, poste 3733.

Vernissages, etc.

■ Depuis la semaine dernière: *Richard Pare — Tadao Ando: Les couleurs de la lumière*, deuxième exposition de la série Photographie et architecture, dans la salle octogonale du Centre Canadien d'Architecture, au 1920, Baile, Montréal. Renseignements: 939-7026.

■ Ce soir, 17h: *Visions domestiques*, d'Alain Laframboise, à la Galerie Graf, 963, Rachel, Montréal. Renseignements: 526-2616.

■ Ce soir, 17h: *Sylvie Raymond 92-97*, à l'Ecomusée du Fier Monde, 2050, Amherst, Montréal. Renseignements: 528-8444.

■ Mardi, 8 avril, 17h: *Laboratorio: La création de l'étrange*, une exposition collective de Giuseppe Di Leo, Harlan Johnson, P.K. Langshaw, David Liss, Andres Manniste, Shelley Reeves et Lorraine Simms, au Collège Dawson, local 5C, 3040, Sherbrooke Ouest, Westmount. Renseignements: 931-8731.

CINÉMA

Ludwig au Goethe

LUDWIG: REQUIEM POUR UN ROI VIERGE

Écrit et réalisé par Hans-Jürgen Syberberg. Avec Harry Baer, Balthasar Thomass, Ingrid Caven. Allemagne (RFA), 1972, 136 minutes. Au Goethe-Institut; ce soir, 20h; demain, 18h30. v. o., s.-t.-f.

MARTIN BILODEAU

Louis II de Bavière a inspiré bon nombre de romanciers et biographes. Au cinéma, seuls trois films sont aujourd'hui dignes de mention dans les dictionnaires: celui de Helmut Käutner (1955), qu'on dit somptueux mais timide quant à la véritable nature du célèbre souverain; celui de Luciano Visconti (Ludwig ou Le Crépuscule des dieux, 1972), une fresque historique imposante, servie par une distribution de haut vol (Helmut Berger, Romy Schneider, Silvana Mangano); enfin, celle de l'allemand Hans Jürgen Syberberg (Parsifal), tournée la même année que celle de Visconti, avec des moyens économiques quarante fois inférieurs. Le Goethe-Institut projette cette dernière version, ce soir (20h) et demain (18h30), dans le cadre de sa rétrospective consacrée au nouveau cinéma allemand.

Hommage à la folie des grands et à la sensibilité artistique d'un des souverains-mécènes les plus importants du siècle dernier, Ludwig: Requiem pour un roi vierge est une œuvre inclassable, un objet à la fois poli et abrasif, moderne et baroque. Le réalisateur (qui annonce de façon

troublante le cinéma de Peter Greenaway) a divisé son film en deux parties symétriques comprenant chacune 14 tableaux relatant les moments charnières du règne de Louis II, qui s'étend de 1864, année où il hérite du trône à l'âge de 19 ans, jusqu'à 1886, année où il trouve la mort dans des circonstances mystérieuses, au lendemain de son internement dans un asile psychiatrique.

Syberberg a privilégié une approche brechtienne, délibérément faussée par l'artifice théâtral; chaque tableau est ainsi illustré par quelques plans fixes, tournés sur une scène au décor rudimentaire, peuplée de vestales, de ministres et de laquais. Numéros de cabaret (dont une apparition remarquable d'Ingrid Caven en Lola Montes anachronique) et oratorios s'enchaînent dans ce patchwork aux thèmes divers, truffé d'anachronismes et de clinis d'œil. Le réalisateur ne manque cependant pas d'illustrer les désirs sexuels du roi pour les jeunes hommes, son amour pour la musique de Wagner, qui compose ses plus grands opéras sous son patronage, et sa passion pour l'architecture, qui se manifeste par la construction de somptueux châteaux qui provoqueront la colère de ses ministres qui craignent la ruine du pays que Ludwig se résigne, par ailleurs, à diriger à distance.

Personnage tragique, victime de l'ignorance de ses ministres, Ludwig annonce, aux yeux de Syberberg, la démission des pouvoirs publics en ce qui a trait aux arts. Bien malin qui prouvera qu'il a tort.

TÉLÉVISION

Du sang neuf à TM

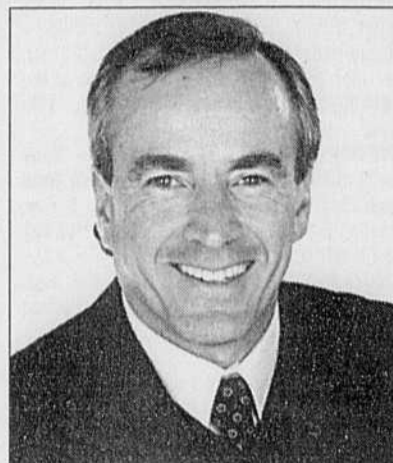
PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Daniel Lamarre, qui était jusqu'à récemment président du prestigieux cabinet de relations publiques National, préside désormais aux destinées de Télé-Métropole. Télé-Métropole était sans président depuis qu'elle avait mis fin abruptement au contrat de son ex-président, M. Jean Gariépy, pour des questions de manque d'affinité. M. Lamarre, au contraire, connaît bien le milieu des communications, et celui de la télévision plus particulièrement. A 42 ans, il se sent prêt à faire prendre le virage technologique à TVA, laissant à l'équipe déjà en place le soin de s'occuper de la programmation de Télé-Métropole.

En clair, M. Lamarre veut, avec l'aide de sa «sœur» Vidéotron, mettre le réseau privé sur l'autoroute électronique, développer des émissions pour le réseau Internet. « Nous n'avons pas le choix. Nous serons bientôt envahis par des véhicules planétaires. »

À vos crayons!

La quatrième *Dictée des Amériques* aura lieu samedi. Son auteur, Arlette Cousture, la lira aux 105 finalistes issus de 11 pays, qui seront réunis dans le salon rouge de l'Assemblée nationale à Québec. Les téléspectateurs pourront mettre leurs connaissances de la langue à l'épreuve, à 18h à Télé-



Daniel Lamarre

Québec. Anne-Marie Dussault animera l'émission.

Cette tradition de la dictée internationale, lancée par Bernard Pivot, a été reprise par Télé-Québec depuis que le célèbre animateur français limite ses dictées à la France.

L'événement québécois prend chaque fois un peu plus d'ampleur. Cette année, les finalistes ont été choisis parmi 70 000 concurrents et pour la première fois, un finaliste du Vietnam participera samedi à la dernière épreuve.

Il n'y aura évidemment ni débarbouillette ni flanellette dans la dictée (à

peu près 300 mots) d'Arlette Cousture. Le français doit être international, de manière à éviter les reproches du type de ceux faits à Bernard Pivot qui avait, il y a quelques années, parsemé son texte de régionalismes français.

Mme Cousture a participé hier à une rencontre de presse mais même si la langue lui brûlait, elle avait reçu des directives très strictes de ne révéler aucune information sur sa dictée, ou même sur son thème. La rencontre s'est déroulée au Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie à Montréal, qui envoie une finaliste à Québec, Ariane Chan-You. Cinq gagnants émergeront samedi du lot, soit un pour chacune de cinq catégories.

Radio-Canada rend hommage à Georges Groulx

Radio-Canada diffusera, le dimanche 13 avril, *Au retour des oies blanches*, un des grands télé-théâtres de Marcel Dubé, présenté une première fois en 1971. Le télédiffuseur veut ainsi rendre hommage au comédien Georges Groulx, qui y jouait aux côtés notamment de Louise Marleau et Marjolaine Hébert. Georges Groulx est décédé le 9 février dernier, à l'âge de 74 ans. Radio-Canada aura également voulu présenter *Les Fourberies de Scapin*, pièce dans laquelle le comédien donnait la mesure de son talent, mais n'a pu retrouver la bande, détruite.

DISQUES

Entente SRC-Fonovox

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Radio-Canada poursuit son glissement vers le secteur privé. Sa chaîne culturelle vient en effet de s'entendre avec l'étiquette Fonovox sur la co-production d'une nouvelle collection de disques, qui permettra la sortie annuelle d'une trentaine de titres.

Cette décision ne signifie cependant pas l'arrêt de mort de l'étiquette SRC/CBC, simplement une petite invitation... à une plus grande productivité. Bloqués par les coupes ou la lourdeur de la société d'état, plusieurs projets d'enregistrement laissés en suspens jusqu'ici pourront finalement être menés à terme. *Nous continuerons d'offrir en priorité les projets d'enregistrement à l'étiquette SRC/CBC*, explique la directrice associée à la musique à Radio-Canada, Sylvia L'Ecuyer. *Ceux qui ne seront pas acceptés ou qui mettront trop de temps à cheminer seront dirigés vers Fonovox, avec qui nous avons déjà collaboré et qui fait montre d'un bon rythme de croisière.*

Si les titres de musique contemporaine et de jazz profite-

ront de cette nouvelle entente, la manne servira surtout la musique classique. Parmi les projets évoqués par Martin Duchesne, de Fonovox, soulignons son intention de reprendre *Les Deux âmes*, oratorio pour chœur et orchestre du compositeur canadien Alexis Contant, de même que l'intégrale des œuvres pour orgue de Buxtehude, de Bernard et Mireille Lagacé.

Martin Duchesne souligne que la nouvelle collection «chaîne culturelle», dont la direction musicale sera partagée entre Fonovox et Radio-Canada, pigera un peu dans les archives de Radio-Canada, «selon la demande», pour reprendre sur DC les enregistrements périmés. Sa vocation principale sera cependant le dépistage et l'aide aux nouveaux musiciens, comme le faisait si bien l'étiquette SRC/CBC avant les coupes massives.

Ce partenariat renforcé entre Fonovox et la société d'état sera accueilli avec soulagement par le milieu musical qui s'inquiétait de la baisse notable de titres de l'étiquette SRC/CBC et même, ces derniers temps, de la mise en veilleuse de tout nouvel enregistrement.

CONCERTS CLASSIQUES

Après et avant l'entracte

LES CONCERTS

POPULAIRES AIR CANADA

S. Barber Overture to The School for Scandal; A. Copland: Concerto pour clarinette; G. Gershwin: Promenade, «An American in Paris»; G. Jenkins: Goodbye «in Memory of Benny»; B. Douglas: Feast; L. Bernstein: «Suite On the Waterfront». Richard Stoltzman, clarinette; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Keith Lockhart. Salle Wilfrid-Pelletier, le 1^{er} avril 1997. Reprise le 3 avril.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Poursuivant son exploration des nations et des styles, la série des Concerts populaires Air Canada propose son concert *Americana*. C'est tout de suite après l'entracte que la véritable soirée a commencé. Cela arrive. Quel concert pourtant. Keith Lockhart faisait ces débuts à l'OSM dans un répertoire qu'il maîtrise parfaitement: celui de la musique légère, lui qui mène les destinées des Boston Pops depuis près de 5 ans. On a alors eu droit à une suite symphonique tirée de la musique que Bernstein a composée pour le film de Elia Kazan *On the Waterfront*.

Si la musique est remarquablement efficace à l'écran, elle l'est encore plus en version «symphonique». La construction psychologique est intéressante et l'OSM au grand complet s'en donne à cœur joie. Que de son et de volume dans les *tutti fortissimo*, de raffinement dans les mélodies languoureuses dont seul ce compositeur avait le secret, le tout mené rondement, sans alanguissement, par le chef. Le plus satisfaisant, c'est d'entendre comment il fait se précipiter certains événements pour en laisser d'autres respirer, comme lorsque la mélodie principale est au cor (tellement en sécurité sous cette baguette qu'il n'a fait aucune bavure) ou au saxophone. Après la catastrophe de la première partie on était aux anges.

Pour arriver au septième ciel avec cette version plus américaine qu'euro-

péenne du fameux *American in Paris* de Gershwin. Ici, en plus de l'humour et de la sentimentalité d'usage, on a également droit à un festin d'intelligence. Tous les interprètes jouaient non seulement ensemble, mais en pleine intelligence de leur partie respective. Cela a valu une énergie métrique stimulante aux passages qui parfois laissent tièdes. Pas une seule seconde d'ennui dans ces reprises et quelle sensualité dans le si connu solo de trompette! La salle s'est mise à flotter d'aise sur un coussin moelleux qui ferait rougir d'envie n'importe quelle odalisque tant il était beau. Que beau, mais vraiment vraiment beau.

Il faut souligner aussi la montée à l'apothéose finale. La cadence s'étire bien un peu, c'est ce qui est à regret que la musique doit nous quitter, ayant épuisé ses ressources (Gershwin n'est pas Wagner), même si on voudrait prolonger le plaisir.

Avant l'entracte, un Barber enu-

neux, un concerto de Copland avec un soliste nerveux. Stoltzman a tenté de cacher ses canards, avec art soit, mais il y en a assez pour qu'on le souligne à regret. La carte du cabotage a empêché l'inspiration mélodique de s'épanouir. Et les trois autres pièces n'ont pas servi la cause de l'interprète. Ce qu'il a réussi de mieux est le petit numéro de scat dans *Feas*, alors que le public est tombé dans le panneau d'un humour facile. Le jazz sonne toujours mal transposé à l'orchestre symphonique, devenant une parodie de lui-même qui fait penser à madame Verdurin. N'est pas Gershwin ou Bernstein qui veut, pour avoir le talent de s'en inspirer en ne transgressant pas les personnalités.

Ici, on n'était plus dans le domaine de la musique légère, ni populaire: on tombait de plain-pied dans le vulgaire, et réalisé comme tel. Même le public y est resté tiède. Heureusement, il y a eu l'après-entracte, qui va rester dans les mémoires.

À QUÉBEC

Les Violons chez Haendel

RÉMY CHAREST
CORRESPONDANT
À QUÉBEC

Le moins qu'on puisse dire des Violons du Roy, c'est qu'ils travaillent fort, ces temps-ci. Deux semaines à peine après avoir présenté le Stabat Mater de Pergolesi à Québec et à Montréal, les voilà qui s'attaquent, en compagnie de leur chœur, la Chapelle de Québec, à l'une des plus exigeantes œuvres chorales du répertoire baroque, le Dixit Dominus de Georg Friedrich Haendel, présenté ce soir à l'église Saint-Dominique de Québec et samedi le 5 avril à la salle Claude-Champagne, à Montréal.

Il y a longtemps que Bernard Labadie rêvait de s'attaquer à cette œuvre de jeunesse du compositeur de Messie, peut-être un peu moins connue que ses oratorios anglais mais tout aussi importante dans son parcours de compositeur. Avant de gagner son immense popularité en Angleterre, Haendel avait en effet passé une bonne partie de sa jeune vie musicale en Italie, où il avait composé ses premières grandes œuvres et connu ses premiers triomphes. Comptant parmi les principales œuvres de cette période, le Dixit Dominus représente un défi considérable pour l'ensemble québécois, qui a fait des grandes œuvres chorales du répertoire baroque une de ses marques de commerce - on pense, comme exemples récents, au King Arthur de Purcell et au Magnificat de Bach.

Comme pour le Stabat Mater, Labadie pourra compter sur le soprano Karina Gauvin et le mezzo Catherine Robbin, ainsi que sur un deuxième soprano, Teresa van der Hoeven, le ténor Benjamin Butterfield et le baryton Nathaniel Watson.

Récital

Samedi soir, à la Chapelle historique Bon-Pasteur, la jeune violoniste Mélanie Auclair-Fortier présentera un récital en compagnie des pianistes Lucie Langevin et Hugues Cloutier. Finissant au Conservatoire de Musique de Québec et déjà surnuméraire à l'Orchestre symphonique de Québec, sélectionnée pour la prochaine tournée européenne de l'Orchestre mondial des Jeunes Musicales l'été prochain, la violoniste interprétera des œuvres de Franck, Prévost, Fauré et Saint-Saëns. Les sommes recueillies lors du concert l'aideront à poursuivre ses études musicales aux États-Unis, l'année prochaine.

EN BREF

Musique traditionnelle indienne

(Le Devoir) — Le musée des Beaux-Arts de Montréal reçoit demain à 20h, à son auditorium Maxwell Cummings la violoniste indienne Kala Rannath, qui en est à sa quatrième tournée nord-américaine. La musicienne, qui pratique son art depuis qu'elle a trois ans, provient d'une grande famille de violonistes indiens. Au cours des sept dernières années, Kala Rannath a étudié auprès de Pandit Jasraj, en plus de fréquemment jouer en concert dans son pays d'origine.

Détentriche d'une maîtrise en musique de l'université de Bombay, Kala Rannath a remporté en 1994 le premier prix du concours All India Radio Music. Le prix des billets varie entre 12 \$ et 15 \$.

Händel à Rome

Salle Claude-Champagne, samedi 5 avril 1997 à 20 h

G.F. HÄNDEL
Nisi Dominus (Psaume 117)
Laudate Pueri (Psaume 122)
Salve Regina
Dixit Dominus (Psaume 109)

AVEC LA CHAPELLE DE QUÉBEC

Solistes : Karina Gauvin, soprano
Teresa Van Der Hoeven, soprano
Catherine Robbin, mezzo-soprano
Benjamin Butterfield, ténor
Nathaniel Watson, baryton
Chef : Bernard Labadie

Billetterie Articulée : (514) 844-2172

Coproduction Radio-Canada
Chaîne culturelle FM

ORCHESTRE DE CHAMBRE

MUSICI DE MONTRÉAL

Série OGILVY

SALLE TUDOR
angle Sainte-Catherine et de la Montagne, 5^e étage

Matinée 11 h et
Heure de pointe à 17 h 45
Jeudi 3 Avril 1997

COMPLÉT
Supplémentaire
LE VENDREDI 4 AVRIL
à 17 h 45

FÉLIX MENDELSSOHN
Symphonie pour cordes n° 9
en do mineur «Schweizer»
Concerto pour violon
en ré mineur
Eleonora Turovsky, violon

Billets : 14 \$ Régulier
12 \$ Aîné
10 \$ Étudiant

982-6037